WHE
D. J
CHAN

3296

Portrait dans la
conduite pour
confession

ABRÉGÉ

DE LA VIE

DE Ste JEANNE-FRANÇOISE

FRE'MIOT

DE CHANTAL,

Fondatrice, & Premiere Supérieure de l'Ordre de la Visitation de Sainte Marie.

A TOULOUSE;

De l'Imprimerie de la Veuve de Me. BERNARD PIJON, Avocat, Seul Imprimeur du Roi, Place Royale.

ABRÉGÉ
DE LA VIE
DE Ste JEANNE-FRANÇOISE
DE CHANTAL.

QUOIQUE la vertu ſoit la vraie nobleſſe, quoiqu'elle ſeule faſſe les Saints, il faut avouer cependant que, jointe à la naiſſance, elle en reçoit plus d'éclat, & qu'elle en inſpire plus de reſpect ; telle fut celle de l'illuſtre Sainte que l'Egliſe vient de placer ſur nos Autels.

Le 23 Janvier 1572 nâquit à Dijon Jeanne-Françoiſe Frémiot. Bénigne ſon pere, Préſident du Parlement de cette Ville, deſcendoit d'une des plus ancien-

nes Maiſons du Duché de Bourgogn. Il ſoutint la gloire de ſa naiſſance par le zele plein de prudence avec lequel il conſerva la Province dans l'obéiſſance qu'elle devoit à l'Egliſe & à ſon Roi.

Ce Magiſtrat eut pour femme & pour émule de ſes vertus Marguerite de Berbiſy, iſſue d'une famille déjà illuſtre depuis quatre ſiecles dans l'Epée & dans la Robe.

Trois enfans nâquirent de ce mariage; Marguerite, qui épouſa le Baron d'Effran; Jeanne-Françoiſe, qui eſt notre Sainte; & André, que ſes vertus & ſes talens éleverent à l'Archevêché de Bourges.

Jeanne-Françoiſe n'avoit que dix-huit mois, lorſqu'une mort prématurée lui enleva ſa mere. Quelque grande que fût cette perte, elle fut réparée par la tendreſſe du pere, qui ne voulut ſe décharger ſur perſonne de l'éducation de ſes enfans. Il partagea ſes ſoins entre l'Etat & ſa famille. Il la forma ſur ſes exemples, il lui apprit à craindre, à aimer Dieu, & à s'attacher inviolablement à l'Egliſe.

Les ſentimens & les inclinations du pere ſe reproduiſirent dans les enfans, & ſur-tout dans ſa ſainte Fille. Elle montra, dès ſa plus tendre enfance, cet attachement à l'Egliſe qui avoit illuſtré ſes aïeux. Elle fuyoit les hérétiques comme par un inſtinct naturel; elle n'avoit encore que cinq ans, lorſqu'un Seigneur Calviniſte s'entretenant avec ſon pere ſur le dogme de la préſence réelle, elle l'entreprit avec vivacité : " Monſieur, „ lui dit-elle, vous ne croyez pas que „ Jéſus-Chriſt ſoit au Saint Sacrement; „ cependant il a dit qu'il y étoit ; vous „ croyez donc qu'il eſt un menteur. Si „ vous aviez donné un démenti au Roi, „ mon Papa vous feroit mourir ; que „ devez-vous donc attendre de Dieu, „ vous qui donnez le démenti à ſon „ Fils ?

Ce Gentilhomme déconcerté, tâcha d'éviter le combat, en offrant à ſa jeune Antagoniſte de petits préſens aſſortis à ſon âge. Animée d'un ſaint zele, la jeune Frémiot les prend, & les jetant au feu, elle lui dit: " Monſieur, voilà „ comment les hérétiques brûleront dans „ l'Enfer, parce qu'ils ne croient pas

„ ce que Notre-Seigneur a dit.

Des commencemens ſi heureux annonçoient des progrès rapides. La foi de notre Sainte ne fit que ſe fortifier avec l'âge. Elle captiva ſon eſprit : elle embraſa ſon cœur : elle devint en elle le principe & la ſource de toutes les vertus : elle lui apprit à connoître le monde, à le mépriſer, & à borner toutes ſes prétentions au Ciel.

Telles étoient ſes diſpoſitions, lorſque Marguerite, ſa ſœur aînée, fut mariée au Baron d'Effran, de la Maiſon de Neucheſe. La nouvelle épouſe, obligée d'aller s'établir dans une Province où elle ne connoiſſoit perſonne, demanda ſi inſtamment à ſon pere la permiſſion d'emmener ſa ſœur pour quelque-temps en Poitou, qu'il ne put la lui refuſer. Ce changement de ſéjour en eut apporté beaucoup dans la conduite de notre Sainte, ſi Dieu, qui la ſoutenoit, n'eût voulu montrer dans ſa perſonne que la foibleſſe même, lorſqu'elle eſt animée de ſon eſprit, eſt capable de réſiſter à tout ce que le monde a de plus ſéduiſant.

Parmi la jeune Nobleſſe du Poitou,

que ſa vertu jointe à ſon rang & à ſa fortune attiroit auprès d'elle, ſe préſenta un parti préférable à tous les autres, s'il eût été Catholique. La Baronne d'Effran, impatiente de fixer dans un pays devenu le ſien, une ſœur qu'elle aimoit, lui propoſa un jeune Seigneur; mais en lui faiſant valoir les avantages d'une alliance diſtinguée, elle ſe garda bien de lui apprendre quelle étoit la religion de l'Epoux qu'on lui deſtinoit. Ainſi travaille-t-on tous les jours (& l'on n'y réuſſit que trop ſouvent) à faire contracter les nœuds les plus ſaints à ceux même auxquels on s'intéreſſe davantage, ſans examiner la piété des perſonnes auxquelles on veut les unir pour toujours. Pourvu qu'on propoſe des terres, des héritages, des revenus, le monde eſt ſatisfait: mais Dieu bénit-il des engagemens que l'on prend ainſi ſans le conſulter?

La jeune Frémiot, qui ne ſe défioit pas de la Baronne, & moins encore de l'inclination de ſon propre cœur, crut devoir accepter la propoſition, pourvu que ſon pere y conſentît. On ſe flattoit d'un heureux ſuccès, lorſque par une

voie indirecte, notre jeune Sainte apprit que celui qu'elle devoit épouſer étoit attaché à la Doctrine de Calvin.

Pénétrée de douleur, effrayée du danger qu'elle avoit couru, elle s'offenſa du myſtere qu'on lui en avoit fait; ſes ſentimens pour ce jeune Seigneur dégénérerent en indifférence, elle ſe les reprocha même comme une foibleſſe impardonnable. Le ſeul nom de Calviniſte fit évanouir à ſes yeux toutes les grandes qualités qu'elle avoit reconnues en lui; & rétractant hautement la parole qu'elle avoit donnée, elle proteſta qu'un ennemi de l'Egliſe, quel qu'il pût être, ne lui ſeroit jamais rien; qu'elle ſacrifieroit mille fortunes plutôt que d'expoſer ſa foi, & qu'on pouvoit s'attendre à la trouver toujours inflexible à cet égard.

Une telle fermeté ne laiſſa plus de reſſources; mais loin de lui en faire honneur comme d'une vertu, on s'en offenſa; on traita ſon refus de foibleſſe d'eſprit, de vains ſcrupules, de dévotion imbécille; on affecta pour elle un indigne mépris; mais elle ſe conſola avec Dieu des amertumes que ſa fi-

délité à Dieu lui faiſoit éprouver.

La Providence mit fin à cette épreuve. Le Préſident, qui n'en étoit pas inſtruit, écrivit à la Baronne d'Effran de lui renvoyer ſa ſœur.

De retour à Dijon, elle eut aſſez de force pour ne pas confier au Préſident les chagrins dont l'avoit abreuvée une main faite pour contribuer à ſon bonheur. Il trouva en elle, malgré plus d'uſage du monde, une modeſtie plus touchante, une piété plus tendre encore qu'avant ſon abſence. On ne ceſſoit dans les familles de la citer comme un modele aux perſonnes de ſon âge. Une eſtime ſi univerſelle augmenta l'empreſſément de ceux qui pouvoit ſe flatter de l'eſpoir de mériter ſa main. Le Préſident ſe décida en faveur du Baron de Chantal. Ce jeune Seigneur, plus recommandable par ſes propres vertus que par celles de ſes aïeux, deſcendoit du côté paternel de la Maiſon de Rabutin, dont il étoit l'aîné, Maiſon également connue dans l'hiſtoire de nos guerres & dans celle de notre littérature. Du côté de ſa mere il comptoit parmi ſes ancêtres

le grand Docteur Saint Bernard (1). Les nôces ſe firent à Dijon. La Demoiſelle avoit vingt ans, & le jeune homme vingt-ſept. La Religion forma leurs nœuds, la grace les reſſerra. Peu de temps après leur mariage, le Baron de Chantal emmena ſon épouſe à Bourbilly, lieu de ſa réſidence ordinaire.

Arrivée à la campagne, elle partagea ſon temps entre la piété, le travail, & le ſoin d'un domeſtique embarraſſant & nombreux : rien n'échappa à ſa vigilance ; la ſageſſe dictoit tous ſes arrangemens, une douceur chrétienne les rendoit aimables. Prévoyante, attentive, laborieuſe, bienfaiſante, elle fit régner le bon ordre, la paix, la piété dans ſa maiſon, & ramena l'abondance dans ſes domaines. Elle faiſoit conſiſter les premiers devoirs de ſa dévotion dans l'accompliſſement des devoirs de ſon état. Elle aſſembloit chaque jour ceux qui lui étoient ſoumis, pour rendre au Seigneur le tribut de louages qui lui eſt

(1) M. de Chantal deſcendoit par les femmes de la ſœur de Saint Bernard, né dans la Banlieue de Dijon en 1091.

dû, elle-même préſidoit à ces ſaints exercices; elle aſſiſtoit tous les jours avec eux à l'auguſte Sacrifice de nos Autels.

Le Baron de Chantal admira, reſpecta ſa vertu; il avouoit ſouvent que le temps ne ſervoit qu'à augmenter l'eſtime & la tendreſſe qu'il avoit pour ſa femme, qu'elle lui rendoit la vertu aimable, & qu'il ne ſe trouvoit jamais mieux qu'avec elle. Lorſqu'il alloit à la guerre, ou à la Cour, elle ſe renfermoit dans le ſein de ſa famille, & ſe condamnant à la plus grande ſolitude, elle abandonnoit ſes parures, & par le retranchement de toute ſuperfluité, trouvoit de quoi fournir aux dépenſes indiſpenſables de ſon mari. Dès qu'il étoit de retour, elle ſortoit de la retraite, fréquentoit moins les Temples, & quittoit Dieu pour Dieu; ſon goût pour les pieuſes pratiques de ſurérogation, elle le ſoumettoit au devoir de cultiver l'amitié de ſon époux par ſes attentions, par ſa complaiſance, & par la douceur de ſon commerce, perſuadée que ce qui eſt de ſimple dévotion arbitraire, peut & doit être ſuſpendu, ſi l'intérêt d'une parfaite union l'exige.

Devenue mere de pluſieurs enfans, & jalouſe de leur vrai bonheur, elle ne connut point cette foibleſſe qui s'attache aux agrémens de la figure : elle ne penſoit qu'à les conſerver dans l'innocence, & à verſer dans leur ame les ſentimens de piété, de probité, de bienfaiſance qui font l'honnête-homme & le Chrétien. Elle leur rendoit l'inſtruction auſſi aimable qu'utile. Elle veilloit ſur ſes Vaſſaux, pour être leur arbitre dans les différends, leur protectrice dans les affaires, leur reſſource dans les beſoins ; en un mot, Miſſionnaire dans ſa famille & dans ſes domaines, elle annonçoit déjà par les préludes de ſon zele, ce qu'elle devoit faire un jour pour le parfait établiſſement de cet Ordre reſpectable, à la fondation duquel elle étoit deſtinée.

Ses ſoins ne ſe bornerent pas à l'inſtruction, elle la rendit perſuaſive, par les ſecours temporels qu'elle y joignoit. Elle fut la mere des pauvres. Sa foi lui découvroit en eux Jéſus-Chriſt même. Frappée de cette idée, non-ſeulement elle adouciſſoit, elle partageoit leurs peines, mais elle avoit même pour eux une

une ſorte de reſpect qui ne laiſſoit point de bornes à ſa tendreſſe. Si on lui repréſentoit que cet excès de bonté ne ſervoit ſouvent qu'à obliger des ingrats : Ah ! répondoit-elle, l'aumône conſiſte moins dans ce que l'on donne, que dans la maniere de le donner. S'appercevoit-elle qu'entre ceux qu'elle aſſiſtoit, pluſieurs qui avoient déjà reçu l'aumône, reparoiſſoient quelques momens après pour la recevoir de nouveau ; elle ſe diſoit à elle-même, hélas ! Combien de fois me préſenté-je devant Dieu dans un même jour pour lui demander mes beſoins ! Où en ſerois-je, ſi après m'avoir accordé une grace, il me refuſoit toutes les autres !

Au commencement du dix-ſeptieme ſiecle, la diſette étoit preſqu'univerſelle en France. La charité de Madame de Chantal, plus vive, plus empreſſée que jamais, ſe répandit avec une ſainte prodigalité, rien n'échappoit à ſes recherches ; elle découvrit & ſoulagea les pauvres honteux ; elle raſſembla & ſecourut les pauvres infirmes ; ſes richeſſes épuiſées ne lui laiſſant bien-tôt plus de reſſources, elle en découvrit

une dans le retranchement, non du luxe, puiſqu'elle ne le connoiſſoit pas, mais du néceſſaire même; trop heureuſe, diſoit-elle, de manquer de tout, pourvu que les pauvres ne manquaſſent de rien. Mais cette derniere reſſource ne lui ſuffit point encore. La famine continuant toujours, & n'ayant plus de quoi donner, elle vit renouveler en ſa faveur le miracle de la Veuve de Sarepta. Il ne lui reſtoit qu'un muid de farine, & quelque peu de ſeigle, dont elle avoit beſoin pour la ſubſiſtance de ſa maiſon. Une extrêmité ſi fâcheuſe n'ébranla point ſa foi. Les aumônes furent continuées pendant ſix mois entiers; c'eſt-à-dire, juſqu'au temps de la récolte, qui fut abondante. Alors on alla voir avec admiration ce muid de farine, qui ne ſe trouva pas conſidérablement diminué. Ce fait univerſellement atteſté, excita la ſurpriſe de Madame de Chantal elle-même, qui l'attribua aux prieres d'une ſainte femme qu'elle avoit à ſon ſervice, & dont elle eſtimoit infiniment la piété.

Quelque-temps après, le Baron de Chantal étant tombé malade à la Cour,

ſe fit tranſporter chez lui, où il eſſuya une maladie dangereuſe. Tant qu'il fut en danger, Madame de Chantal ne quitta le chevet de ſon lit que pour aller dans ſa Chapelle demander à Dieu ſa guériſon, qu'elle obtint enfin. Le malade étoit naturellement prompt, ſon état le rendit impatient. Sa vertueuſe femme cédoit à ſes promptitudes, ou les lui repréſentoit lorſque le moment lui en paroiſſoit favorable; & de la maniere la plus circonſpecte. "Je ſuis trop prompt, il „ eſt vrai, lui diſoit-il alors, mais auſſi „ vous êtes trop charitable pour des do„ meſtiques qui abuſent de votre bon„ té". Ce brave Guerrier accoutumé à exercer la diſcipline militaire, faiſoit quelquefois trop ſentir ſon autorité à ſes Vaſſaux. Madame de Chantal voyoit avec douleur ces malheureux condamnés à paſſer pluſieurs jours dans un lieu obſcur & mal-ſain: elle eût ſouhaité pouvoir les délivrer de leurs peines; mais elle connoiſſoit les inconvéniens d'un zele indiſcret; l'autorité étoit donc reſpectée, mais la charité n'en étoit pas moins exercée. Notre Sainte attendoit l'obſcurité de la nuit pour faire paſſer ſe-

crettement ces triſtes captifs dans un lieu où ils reſpiroient un air plus pur, juſqu'à ce que le jour renaiſſant avertît de les ramener en ſilence à leur priſon. C'eſt ainſi qu'elle évitoit de heurter la façon de penſer de ſon mari lors même qu'elle étoit la plus oppoſée à la ſienne; & ce fut par de pareils ménagemens, employés en toute occaſion, qu'elle ſçut conſerver la paix, qui ne ceſſa de régner entre eux.

Mais leur tendreſſe réciproque devint bien-tôt l'objet du plus rigoureux ſacrifice.

Dieu eſt adorable dans ſa conduite envers ſes Saints. Le Baron de Chantal ſollicité par un de ſes parens d'aller avec lui à la chaſſe, y conſentit, plus par complaiſance que par inclination; il prit ce jour-là un habit de couleur de biche. Lorſqu'ils furent en chaſſe, ſon ami le prenant de loin pour une bête fauve, le tira, & lui caſſa la cuiſſe. On le tranſporte au plus prochain village, où Madame de Chantal, inſtruite de l'accident, accourut auſſi-tôt. Quel ſpectacle! Le Baron rompant le ſilence: " Madame, „ dit-il, les ordres du Ciel ſont juſtes,

„ il faut les reſpecter, s'y ſoumettre, &
„ mourir. (Puis lui montrant ſon mal-
„ heureux ami,) ce coup, ajouta-t-il,
„ étoit parti du Ciel avant qu'il partît de
„ ſa main ; il lui faut pardonner, Dieu
„ vous l'ordonne, & je vous en conjure.

Lorſqu'il ſe fut confeſſé, & que le premier appareil eût été mis, on le porta chez lui. Secours de l'art, ſoins empreſſés, prieres ferventes, tout fut employé, & tout fut inutile. La fievre ſurvint au malade le cinquieme jour ; & le neuvieme, après avoir reçu les derniers Sacremens avec les plus grandes marques de piété, & défendu encore une fois que l'on pensât à venger ſa mort, après avoir même fait inſérer dans les Regiſtres de ſa Paroiſſe cet Acte de ſa derniere volonté, il expira entre les bras de ſa femme.

L'illuſtre Veuve accablée de douleur, alla ſe jeter aux pieds de la Croix, qu'elle baigna de ſes larmes ; elle pria pour le repos de cette ame à laquelle la ſienne avoit été ſi fortement & ſi tendrement unie ; dès ce moment ſe conſacrant pour toujours à Jéſus-Chriſt, elle s'écria dans la ſincérité de ſon cœur ;

le Seigneur eſt mon partage & pour le temps & pour l'éternité. Cette impreſſion divine ſurmonta dans ſon cœur toutes celles de la nature; déjà victorieuſe d'elle-même, elle nomma ſur les Fonts-Baptiſmaux un enfant de celui que la mort de ſon mari devoit naturellement lui rendre odieux. Ses penſées, ſes affections n'avoient plus rien de terreſtre. Dégagée des liens du mariage, dont elle avoit reſpecté la ſainteté & rempli les obligations pour l'amour de celui qui en eſt l'auteur, elle ſuivit tous les mouvemens de la grace, ſe livra à tous les tranſports de l'amour divin; les conſeils devinrent pour elle des préceptes; ſeule avec Dieu ſeul, elle ſe déroba au tumulte du monde, dont elle eût voulu être oubliée. Son deſir eut été de pouvoir ſe retirer dans un déſert; mais elle ſçavoit qu'en qualité de mere, elle avoit des devoirs à remplir, & ils le furent préférablement à tout. Veuve à l'âge de 28 ans, de ſix enfans qu'elle avoit eus, il lui en reſtoit quatre, un garçon & trois filles. L'adminiſtration de leurs biens n'étoit pas ſans embarras, leur éducation demandoit de grands ſoins;

elle s'en acquitta avec autant de ſageſſe que d'activité. Sa maiſon devint une ſainte ſolitude ; elle renvoya une partie de ſes domeſtiques, après les avoir récompenſés, & ne retint que ceux dont elle ne pouvoit abſolument ſe paſſer. Elle conſacra à l'ornement des Autels, ou diſtribua aux pauvres tout ce qui avoit ſervi à ſa parure, & fit vœu de ne plus porter que des habits de laine. Elle partagea ſon temps de maniere que tous ſes momens étoient remplis, ſoit par des devoirs d'état, ſoit par des œuvres de dévotion & de charité, ou par quelque travail utile. Dieu ſe communiqua alors à cette ame fidele avec une plus grande abondance de lumieres & de graces. Son détachement étant plus parfait, ſon amour en devint plus pur & plus ardent. Toute ſon étude étoit de plaire à celui qui ſeul mérite d'être aimé pour lui-même

A l'exemple de l'Apôtre Saint Paul, elle châtioit une chair innocente, & la réduiſoit en ſervitude. Attentive à rejeter ce qui flatte, à rechercher ce qui crucifie, elle marquoit à ſon Dieu le déſintéreſſement de ſa fidélité, & l'héroïſ-

me de ſon amour. Elle étoit avide de ſouffrir. Dieu ſeconda pleinement ſes vœux, en la livrant à ces amertumes ſalutaires dont il ſe ſert pour élever les ames à la plus éminente ſainteté. Après l'avoir détachée du monde il voulut encore la détacher d'elle-même, en lui ôtant l'appui des goûts ſenſibles, & de toute conſolation étrangere. Sa vertu fut exercée par les plus terribles épreuves, ſon eſprit fut livré aux tentations les plus cruelles : ſon cœur fut dévoré de peines intérieures violentes. Ses inquiétudes & ſes ſouffrances redoubloient par l'incertitude où elle étoit de ſes diſpoſitions réelles ; elle ſe défioit continuellement d'elle-même dans ce qu'elle faiſoit de plus louable. Au milieu de ces tempêtes, elle ſentoit cependant le deſir le plus vif de ſervir ſon Dieu ; elle ne ſoupiroit qu'après lui.

Eprouvée par cette alternative continuelle de peines & de conſolations, elle tomba dans un tel abattement, qu'elle n'étoit plus reconnoiſſable. Son Pere inſtruit de ſon état, qu'il n'attribuoit qu'à la douleur d'avoir perdu ſon mari, l'engagea à venir paſſer quelque-

temps auprès de lui à Dijon. La Sainte Veuve s'y rendit ; toute la Ville la reçut avec empreſſement & diſtinction. Elle remplit toutes les bienſéances ſans perdre la ſolitude du cœur ni ceſſer ſes pieux exercices. Un de ceux qui étoient le plus de ſon goût, étoit de viſiter les Egliſes. Il y en avoit une célebre à deux lieues de Dijon, dédiée à la Sainte Vierge, ſous le nom de Notre-Dame de l'Etang. Sa piété l'y ayant conduite, elle entendit parler avec éloge d'un Saint Religieux qui y faiſoit ſa réſidence. Une grande partie de la Ville de Dijon ſuivoit les avis de ce Miniſtre, plus eſtimable par ſa piété que par ſa ſcience. Madame de Chantal ſouhaitoit un Directeur éclairé qui pût l'aider de ſes conſeils ; & ne ſoupçonnant rien d'outré dans les témoignages avantageux qu'on rendoit de celui-ci, elle le pria de vouloir bien prendre ſoin de ſon ame.

Ce guide, qui n'avoit pas aſſez de lumieres pour une ame auſſi élevée, ignorant la diverſité des voies ſpirituelles, qui toutes, malgré leur différence, tendent à la même fin, ne ſçavoit que preſcrire celles qui étoient de ſon goût

particulier. Il ſurchargea ſa nouvelle pénitente d'une multitude de dévotions, de prieres, de méditations, de ſpéculations, de pratiques laborieuſes, d'auſtérités extérieures & exceſſives peu conformes aux vues de Dieu ſur elle. Madame de Chantal accepta tout & s'y conforma ſans ſe plaindre. Les perplexités de ſon eſprit, les troubles de ſon cœur redoublerent, elle n'y chercha de ſoulagement qu'auprès de ce Miniſtre, & ils ne firent que s'accroître. A peine oſoit-elle écouter la voix du Seigneur qui la conſoloit; elle ſentoit bien toutefois que ce n'étoit pas là ce qu'il exigeoit d'elle; mais ſa docilité plus forte que ce ſentiment, lui fit étouffer tous les ſoupçons qui vinrent dans ſon eſprit. Elle crut qu'il valoit mieux après tout ſe laiſſer conduire que de ſe gouverner ſoi-même, & que le joug qu'on lui impoſoit ne lui paroiſſoit peut-être étrange, que parce qu'elle avoit trop peu de vertu pour s'y ſoumettre.

Elle étoit dans cet état pénible, lorſque le Baron de Chantal ſon beau-pere, lui écrivit pour la prier de venir avec ſes enfans à Monthelou, prendre ſoin

de ſa vieilleſſe. L'intérêt de ſa famille, l'obéiſſance, la charité, & l'amour des ſouffrances l'y conduiſirent. Le Baron étoit très-âgé & fort infirme, d'une humeur difficile, livré à la tyrannie d'une mercenaire en poſſeſſion de gouverner tout chez lui, juſqu'à lui-même. Cette femme, fiere de la confiance du foible vieillard, ne put voir ſans dépit une perſonne qui devoit au moins la partager avec elle. Ce dépit dégénéra bientôt en haine éclatante, en perſécution ouverte. Au lieu de reſpecter les ordres, ou du moins de ſuivre les avis de notre Sainte, elle prenoit à tâche de la cenſurer & de la contredire en tout. C'étoit une veuve chargée de cinq enfans qui vivoient auprès d'elle aux dépens de celui qu'elle ſervoit; elle les faiſoit aller de pair avec ceux de Madame de Chantal. Notre Sainte n'oppoſoit aux rebuts & aux mépris, que les charmes d'une douceur bienfaiſante. L'humble Baronne s'en vengeoit en ſe donnant la peine d'inſtruire, d'habiller & même de peigner de ſes propres mains les enfans de cette femme. Tant de généroſité auroit dû la ramener au devoir

par la reconnoiſſance ; mais les ames viles en ſont-elles ſuſceptibles ?

On repréſentoit à la Sainte Veuve que tout ce qu'elle faiſoit pour la gagner étoit en pure perte ; " cela ſeroit vrai, répon- „ dit-elle, ſi je n'avois qu'elle en vue ; „ mais on ne perd jamais rien avec Dieu : „ plus les hommes ſont ingrats, plus le „ Seigneur nous tient compte de ce que „ nous faiſons pour eux dans la vue de „ lui plaire.

Voyant enfin l'inutilité de ſes efforts, pour calmer cet eſprit farouche, elle prit le parti de vivre en ſon particulier autant qu'elle le pourroit, de ne pas s'ingérer dans le gouvernement de la maiſon, de fermer les yeux ſur la diſſipation que cette malheureuſe faiſoit du bien de ſon maître, comptant pour rien le préjudice qui en réſulteroit pour ſes enfans, ſi elle pouvoit à ce prix prévenir les ſcandales, & maintenir la paix dans la maiſon. Elle partagea ſon temps entre les ſoins qu'elle rendoit à ſon beau-pere, ſes exercices de piété, l'éducation de ſes enfans, ſon travail pour les Egliſes & le ſervice des pauvres.

Enfin arriva le moment où Dieu devoit

voit récompenſer la piété de cette nouvelle Paule, en ſuſcitant pour la conduire un nouveau Jérôme. L'Egliſe poſſédoit alors un homme qui réuniſſoit tous les talens & toutes les vertus : guide d'autant plus ſûr dans les voies de Dieu, qu'il les ſuivoit lui-même fidelement, Saint François de Sales.

Le Parlement de Dijon avoit obtenu de lui qu'il viendroit prêcher le Carême dans cette Ville en 1604. Le Préſident Frémiot en avertit ſa fille. Elle arriva le premier Vendredi de Carême, & alla dès le même jour entendre l'illuſtre Prédicateur qu'elle ne connoiſſoit que de réputation. Dès qu'elle l'apperçut, elle fut frappée de ſa reſſemblance avec celui que Dieu lui avoit montré dans une viſion, comme devant être un jour ſon guide dans la vie ſpirituelle. Le Saint Prélat ne fut pas moins étonné, lorſque la remarquant dans ſon auditoire, il ſe ſouvint d'une viſion qu'il avoit eue au Château de Sales, dans laquelle Dieu lui avoit fait voir celle qu'il lui deſtinoit pour coopératrice. Ces révélations accordées à des ames ſi ſaintes, ſi humbles, & ſi éclairées, avouées par

elles-mêmes, & ſi conformes l'une à l'autre, pourroient-elles paroître ſuſpectes ? Telle fut l'époque de l'union ſainte que la Religion devoit former entre ces deux grandes ames.

Dans la ſuite, le Saint Evêque, qui alloit ſouvent chez le Préſident Frémiot, ou chez l'Archevêque de Bourges, eut occaſion de converſer avec Madame de Chantal. Il la remplit d'une nouvelle admiration par la ſainteté de ſes entretiens familiers. Son Directeur fut obligé de faire un voyage; pendant ſon abſence elle s'adreſſa au Saint Evêque; mais encore trop timide, elle ne lui découvrit en quelque ſorte que la ſurface de ſon ame. C'en fut aſſez néanmoins : elle ſortit d'avec lui ſi conſolée, qu'il lui ſembloit, diſoit-elle, que ce n'étoit pas un homme qui lui parloit; mais un Ange. Quelque-temps après elle le pria de l'entendre en confeſſion; le Saint Prélat pour l'éprouver, le refuſa d'abord, & y conſentit enſuite. Une paix profonde fut le fruit de cette démarche, & ne fit qu'accroître le deſir de reſter ſous ſa conduite.

Quelques jours après, le Saint Evê-

que partit de Dijon pour retourner dans ſon Dioceſe. Ce départ rejeta Madame de Chantal dans ſes premiers troubles ; ſon Directeur acheva de mettre le comble à ſa peine ; il lui fit un crime des entretiens qu'elle avoit eus avec le Saint Prélat. Cette ame docile, qui méritoit ſans doute un Directeur plus éclairé, ſe ſoumit à tout ce qu'il voulut, mais elle n'en fut que plus accablée : elle ſouffrit une eſpece de martyre qui dura trente-ſix heures, pendant leſquelles elle ne prit ni ſommeil ni nourriture ; il y a même tout lieu de penſer qu'elle fût tombée dans le déſeſpoir, ſi la main de Dieu ne l'eût ſoutenue. Abîmée dans la douleur, & ne trouvant aucune reſſource, ni dans ſon courage, ni dans ſes lumieres, elle écrivit à l'Evêque de Geneve. La réponſe qu'elle en reçut ne lui rendit pas la paix, parce qu'elle n'étoit pas déciſive ; un mot de ſa part eût ſuffi pour diſſiper tant d'allarmes. Mais la ſageſſe, le déſintéreſſement, & la modération du Saint Evêque, ne lui permettoient pas encore de s'expliquer; le même principe de charité qui l'engageoit à être utile à cet-

te pieuſe Veuve, l'empêchoit de condamner la conduite de celui qui la dirigeoit. Sçachant qu'on ſe rebute ſouvent d'un Confeſſeur, par de vains motifs, quelquefois même par pure inconſtance, & pour le ſeul plaiſir de changer, il jugeoit à propos de l'éprouver. Il ſe contenta donc de lui marquer qu'il falloit prendre du temps pour prier Dieu, & connoître ſi c'étoit ſa volonté qu'il ſe chargeât du ſoin de ſon ame, qu'il ne vouloit pas que rien d'humain entrât dans cette réſolution, qu'au ſurplus tous les éclairciſſemens qu'elle demandoit ne pouvoient ſe donner par lettres ; qu'il falloit pour cela ſe voir & ſe parler. L'entrevue fut fixée au voyage de Saint Claude. La Sainte Veuve s'y rendit le vingt-quatre Août ; & dès le jour même elle découvrit au Prélat l'état de ſa conſcience ; elle lui expoſa ſes doutes, ſes difficultés, ſes peines intérieures. Le Saint Evêque l'ayant écoutée attentivement, lui dit qu'il feroit ſes réflexions ſur ce qu'il venoit d'entendre, & qu'elle demeurât en paix. Etant allé la trouver le lendemain : " j'ai penſé toute la nuit, lui dit-il, à

„ce dont vous m'avez fait part ; c'eſt „véritablement la volonté de Dieu, „que je me charge de votre conduite, „& que vous ſuiviez mes avis. Ne „vous étonnez pas ſi j'ai tant tardé à „vous donner cette conſolation ; je „voulois ſçavoir ſur cela la volonté de „Dieu, & je l'ai enfin connue. Ce même jour, après avoir entendu ſa confeſſion, il lui donna des éclairciſſemens ſur tous ſes doutes, & des regles de conduite ; il entra dans les plus petits détails ſur les devoirs qu'elle avoit à remplir, ſur les illuſions qu'elle avoit à craindre, ſur les ſcrupules qu'elle devoit mépriſer ; il la mit dans une ſainte liberté par rapport au genre d'oraiſon qu'elle ſouhaitoit de pratiquer ; il lui permit de ſe livrer toute entiere à cet heureux penchant qu'elle ſentoit à chercher l'union de ſon cœur avec Dieu ; il lui ordonna même de ſuivre l'attrait intérieur qui la portoit à s'élever juſqu'à cette ſublime oraiſon, où l'ame s'abîmant en Dieu, ne fait preſque d'autre uſage de ſes puiſſances que de voir & d'aimer. Il lui fournit les moyens d'éviter les illuſions auxquelles cette maniere de

prier eſt quelquefois ſujette; il l'établit en un mot dans une parfaite tranquillité ; après quoi il partit pour ſon Dioceſe. Madame de Chantal retourna à Dijon. Le calme intérieur qu'elle venoit de recouvrer, ne fut pas durable : elle ſe vit bien-tôt aſſaillie de nouveaux troubles auſſi inſupportables que les premiers.

Les tentations contre la foi, qu'elle ne ceſſoit d'éprouver, & un deſir ardent de la perfection, qui lui perſuadoit qu'elle ne faiſoit point aſſez de progrès dans la piété, la conſumerent inſenſiblement, & mirent ſa ſanté en péril. Dans ſon accablement, elle écrivit pluſieurs fois au Saint Evêque, & reçut de ſes lettres. Mais le ſuccès ne répondant pas à l'attente de l'un & de l'autre, & le mal croiſſant au lieu de diminuer, le Prélat crut devoir conférer encore avec elle, & lui propoſa de ſe rendre au Château de Sales pendant les fêtes de la Pentecôte.

Elle arriva à Sales le 29 Mai ; elle eut de fréquens & de longs entretiens avec le Saint Evêque, qui admirant en elle les opérations de la grace, & ſa fidélité

à y répondre, s'affermit dans les vues qu'il avoit ſur elle. " Vous ſçaurez un „ jour, dit le Prélat, quelles ſont les vues „ de Dieu ſur vous, mais ce ne ſera que „ dans un an ; ſur quoi Madame de Chantal ne fit aucune queſtion ni directe ni indirecte, elle ſe contenta de lui dire que tout lui étoit bon, pourvu qu'il l'arrachât au monde & à elle-même.

Après avoir ſéjourné dix jours à Sales, elle prit congé du Saint Evêque & de ſa famille, & retourna à Monthelon auprès de ſon beau-pere & de ſes enfans. Dès qu'elle y fut arrivée, elle s'appliqua à mettre en pratique les regles que ſon nouveau Directeur lui avoit preſcrites. L'Homme de Dieu l'y ſoutint par ſes Lettres, & lui fit faire en peu de temps les plus grands progrès. Par ſes conſeils il ſçut la conduire du mépris des plaiſirs au mépris d'elle-même, du déſintéreſſement à la pauvreté, de la mortification au crucifiment, de la charité tendre & affectueuſe à l'amour de Dieu généreux & parfait, de l'indifférence pour le monde au deſir de la retraite ; du deſir de la retraite à la

réſolution conſtante d'y vivre & d'y mourir.

Les exercices de piété ne lui faiſoient point négliger les devoirs domeſtiques qu'elle avoit à remplir. Celui qui avoit fixé ſon cœur, fixoit auſſi ſon eſprit ; elle conſervoit ſi parfaitement l'idée de Dieu au milieu des créatures, qu'elle ne paroiſſoit diſtraite, ni dans la converſation, ni dans l'action, ce qui faiſoit dire à ſes domeſtiques, " Mada-„ me prie à toutes les heures du jour, elle „ ne perd pas Dieu de vue, & cela n'in-„ commode perſonne. La préſence du Seigneur lui étoit devenue familiere ; elle ne vouloit que Dieu, elle tiroit de tous les évenemens, de toutes les circonſtances de la vie, la matiere de ſes oraiſons. Elle voyoit le Seigneur en toutes choſes : amour pour ſon Dieu, qui l'éleva bien-tôt à l'héroïſme de la charité envers les pauvres ; elle les ſoulageoit de ſes revenus, & toujours par ſes mains.

Les malheureux accouroient à elle de toutes parts, comme à leur commune protectrice. Elle les recevoit avec empreſſement, panſoit leurs plaies avec

ſoin, & triomphoit de toutes les répugnances de la nature par l'impreſſion de la grace : elle ne voyoit en eux que des freres & des membres de Jéſus-Chriſt. Ces infortunés lui demandoient d'un air pénétré comment elle pouvoit les ſervir ainſi, eux qui ne pouvoient ſe ſupporter eux-mêmes ; alors elle leur apprenoit à ſe réſigner à la volonté de Dieu ; elle les exhortoit à lui offrir leurs fouffrances; elle les conſoloit enfin avec cette onction puiſſante qui eſt le propre de la charité portée juſqu'à l'héroïſme (1).

(1) La Sainte exerça toutes les œuvres de miſéricorde, & entre autres viſita trois fois le jour pendant trois ans une pauvre femme affligée d'un cancer ſi affreux, qu'après lui avoir mangé les joues & les machoires juſqu'aux oreilles, il deſcendit au-deſſous du menton, lui gagna le col & la poitrine, en ſorte que cette femme n'avoit plus rien d'humain que les yeux qui lui rouloient dans la tête d'une maniere affreuſe. Ce mal lui avoit fait un trou à la gorge, par où elle prenoit un peu d'alimens, que Madame de Chantal lui faiſoit diſtiller dans l'eſtomach avec un biberon. Voyant qu'elle étoit ſur le point d'expirer, & qu'elle deſiroit recevoir la Sainte Euchariſtie, elle engagea ſon Curé à lui donner par l'ouverture de ſa gorge une partie de la Sainte Hoſtie, avec des pincettes d'argent qu'elle fit faire exprès.

Tels étoient les saints exercices qui occupoient Madame de Chantal à l'âge de trente-deux ans, lorsque des affaires indispensables l'obligerent d'aller à Bourbilly, l'une des terres qu'elle avoit en Bourgogne. Une maladie contagieuse y faisoit les plus grands ravages. Nouveau théatre pour sa charité ! Aussi se livra-t-elle toute entiere au soin des malades. Elle passoit les jours & souvent les nuits à les servir, ou à exhorter les mourans, ou à ensevelir les morts, & ne retranchoit de ce pénible emploi que le temps qu'elle donnoit à la priere. Ses forces répondant mal à l'ardeur de son zele, la fatigue & la contagion dont elle fut attaquée, la mirent presqu'au tombeau. Elle se crut elle-même à la fin de sa carriere. Mais parfaitement soumise aux ordres de son Dieu, elle ne parut touchée que de l'état des ses enfans qu'elle laissoit orphelins ; & elle écrivit à son beau-pere pour les lui recommander.

Dieu content du sacrifice qu'elle lui avoit fait de sa vie, l'arracha des bras de la mort. Dès que sa santé le lui permit, elle reprit le service des malades

avec le même zele & la même intrépidité qu'auparavant. L'épidémie ayant ceſſé, Madame de Chantal retourna à Monthelon, où elle fut reçue avec une joie proportionnée à la grandeur du péril dont elle venoit d'échapper. Peu de temps après l'Evêque de Geneve lui écrivit qu'il étoit à propos qu'elle vînt à Annecy pour conférer ſur ce dont il lui avoit parlé l'année précédente. La Sainte Veuve ne balança point à s'y rendre, & arriva la veille de la Pentecôte. Les trois fêtes furent uniquement conſacrées aux exercices de piété. Le lendemain Saint François de Sales lui dit après la Meſſe : " j'ai murement examiné de-„vant Dieu la propoſition que vous „m'avez ſouvent faite de quitter le „monde & d'embraſſer l'état Religieux; „j'y ai toujours trouvé de grandes dif-„ficultés, il eſt temps néanmoins de „vous donner ſur cela une réponſe qui „vous détermine. Etes-vous prête à „embraſſer les auſtérités du Carmel ? „Dès que vous ordonnerez, répondit „la Sainte, vous ſerez obéi, dans votre „voix je reconnois celle de Dieu. Mais „ſi Dieu vous appeloit dans un Hôpital

„ au ſervice des malades ? Je vais m'y
„ dévouer..... Non : c'eſt dans l'Ordre
„ de Sainte Claire qu'il vous veut.....
„ J'obéis, pourvu que je ſois à Dieu, &
„ que je le ſuive dans ſa pauvreté & dans
„ ſes humiliations, je ſuis ſatisfaite ". François de Sales admira les dons que Dieu répandoit ſur cette ame choiſie : charmé de tant de docilité, il s'ouvrit enfin à elle du deſſein qu'il méditoit depuis long-temps d'établir l'Ordre de la Viſitation. La Sainte Veuve comblée de la joie la plus tendre, ſentit à cet inſtant un attrait ſi puiſſant pour cette entrepriſe, qu'elle ne douta pas que ce fût la volonté de Dieu : mais quels obſtacles ne voyoit-elle pas à l'exécution de ce projet ! Un fils unique qui avoit beſoin de tous ſes ſoins, trois filles qui n'étoient pas encore pourvues, & qui n'étoient pas même encore en état de l'être, des affaires embarraſſantes dont elle avoit ſeule la connoiſſance : ſon pere & ſon beau-pere fort âgés qui avoient droit d'attendre d'elle leur conſolation : comment quitter tout cela pour aller s'établir hors du Royaume ? A ne conſulter que la prudence du ſiecle, pouvoit-on

ſe

ſe promettre le ſuccès d'un pareil deſſein ? Auſſi le Saint Evêque dit-il alors : " Je vois un cahos dans tout ceci ; mais „ la Providence Divine devant qui tou„ te la ſageſſe humaine n'eſt que folie, „ le ſçaura débrouiller quand il ſera „ temps.

L'eſtime que la Comteſſe de Sales, mere de l'Evêque, avoit conçue pour Madame de Chantal, lui fit concevoir le deſſein d'unir les deux Maiſons, en mariant le Baron de Thorens, l'un de ſes fils, avec la fille aînée de la Baronne. Elle fit part de ſa penſée au Prélat, qui d'abord la rejeta, mais qui vivement ſollicité par ſa mere, en fit la propoſition à notre Sainte. Elle en fut flattée, & répondit que ſi ceux dont cette alliance dépendoit y donnoient les mains, on devoit la regarder comme conclue. Elle prévoyoit que le Baron de Chantal & le Préſident Frémiot ne conſentiroient pas aiſément que leur petite - fille s'établît hors du Royaume. La propoſition faite à Madame de Chantal par l'Evêque de Geneve la porta à lui en faire une autre à lui-même ; ce fut de permettre qu'elle emmenât à Monthelon, pour la faire

élever auprès d'elle, la plus jeune de ſes ſœurs, qui étoit à l'Abbaye du Puy d'Orbe. Le Saint Evêque la lui accorda avec plaiſir. Mais à peine arrivée, elle fut frappée d'une maladie contagieuſe. Ni les ſoins, ni les remedes, ni les prieres, ni les aumônes de Madame de Chantal ne purent la ſauver. Elle mourut à l'âge de quinze ans, non moins douée des agrémens de la nature, que des charmes de la piété. La Sainte Veuve en fut inconſolable. Sa famille partagea ſon affliction. Elle fit part de cette triſte nouvelle au Saint Evêque, qui trouva de l'excès dans la douleur de Madame de Chantal, il l'en reprit, & la conſola. Elle crut devoir tirer parti de ce triſte évenement pour faire agréer le mariage projeté, & repréſenta à ſon pere qu'après la perte qu'elle avoit cauſée, quoiqu'innocemment à la Maiſon de Sales, elle ne pouvoit l'en dédommager qu'en accordant ſa fille au Baron de Thorens, dont l'alliance étoit d'ailleurs honorable & avantageuſe. Le Préſident donna ſon conſentement, & engagea le Baron de Chantal à faire de même. Le mariage fut conclu; mais il ne ſe fit qu'un an

après, à cauſe de la grande jeuneſſe de la Demoiſelle.

La ſatisfaction que donna à Madame de Chantal la concluſion de cette affaire ne tarda pas à être troublée par de nouveaux chagrins. Cette Servante dont nous avons parlé, piquée de voir Mademoiſelle de Chantal accordée au Baron de Thorens, aigrit ſi fort le vieux Baron contre ſa belle-fille, qu'il en porta ſes plaintes au Préſident. Celui-ci en donna avis à ſa fille, qui d'abord héſita ſi elle devoit ſouffrir la calomnie en ſilence. Mais elle comprit qu'il ne falloit pas être patiente au préjudice de la prudence & de la vérité ; elle ſe juſtifia pleinement auprès de ſon pere, & lui découvrit une partie des perſécutions qu'elle ſouffroit depuis ſept ans. Le Préſident indigné, s'en plaignit fortement au Baron, & écrivit en même-temps à ſa fille de revenir inceſſamment auprès de lui. Le beau-pere mieux inſtruit, fit des excuſes à ſa belle-fille, & de foibles reprimandes à ſa Servante.

Madame de Chantal ayant fait entendre à ſon pere que l'intérêt de ſes enfans demandoit qu'elle demeurât encore à

Monthelon, ſa retraite n'eut pas lieu; mais elle ſe ſervit de cette conjoncture pour obtenir la permiſſion de faire un voyage à Annecy. Elle y arriva au commencement du Carême ; elle conſacra tout ce ſaint temps à la viſite des pauvres & au Service Divin, & eut la conſolation d'entendre les Sermons que le Saint Prélat faiſoit dans ſon Egliſe ; les momens qu'ils eurent de libres l'un & l'autre, furent employés à ſe communiquer les réflexions qu'ils avoient faites en particulier ſur le plan du nouvel inſtitut.

Les fêtes de Pâques étant paſſées, la Sainte quitta Annecy pour aller demeurer quelques mois à Dijon à la priere de ſon pere. Elle y fut plus que jamais un ſujet d'admiration, & ſes exemples y gagnerent pluſieurs ames à Dieu. Un nouveau genre de bonnes œuvres remplit alors le temps qu'elle ne donnoit pas aux pratiques de dévotion. Son amour pour les pauvres lui fit conſacrer ſes ſoins à leurs affaires temporelles ; elle s'occupoit à terminer leurs Procès, à ſolliciter leurs Juges, à employer les lumieres ou le crédit de ſon pere pour

leur donner des conſeils, ou les tirer de l'oppreſſion. Le Préſident ſecondoit toujours & ſans peine ſes vues charitables, diſant quelquefois en riant, que de Préſident, il étoit devenu Avocat.

Pendant que la Sainte Veuve rendoit ainſi la paix aux autres, Dieu permit que la ſienne fût troublée. Un Seigneur veuf, ami de ſon pere, & qui la voyoit ſouvent chez lui, charmé de ſon eſprit, édifié de ſa vertu, la demanda en mariage au Préſident, qui reçut la propoſition avec joie. Mais ni l'autorité de ce pere chéri, ni les ſollicitations d'une foule de parens & d'amis, ne purent la fléchir : & pour donner une nouvelle force au vœu qu'elle avoit fait de ne plus avoir d'époux mortel, & ſe dévouer à Jéſus-Chriſt d'une maniere plus caractériſée ; par un trait de courage qu'on ne peut s'empêcher d'admirer lors même qu'on le condamne, elle imprima ſur ſon cœur avec un fer ardent le nom de Jéſus. Ce premier acte de fermeté la conduiſit à un autre. Après s'y être préparée par la priere, elle communiqua au Préſident la réſolution qu'elle avoit formée de quitter tout-à-

fait le monde. " Mon pere, lui dit-elle, depuis long-temps Dieu me porte „ à me retirer du monde, & à me con„ sacrer entierement à son divin service ; „ permettez que je suive sa voix : il est „ le souverain Maître, donnez-lui vous„ même cette marque d'obéissance. Ma „ chere fille, lui répondit le Préси„ dent en l'embrassant, vous voulez „ quitter un pere qui vous a toujours ai„ mée? ah ! laissez-moi mourir avant que „ de m'abandonner ; mon âge vous ga„ rantit que vous n'attendrez pas long„ temps : ses larmes en dirent davantage.

Madame de Chantal attendrie, tomba dans un trouble que toute sa vertu eut peine à surmonter. Mais espérant tout du temps, elle s'en retourna à Monthelon, où elle mit ordre à ses affaires domestiques. Après avoir tout réglé elle tomba dans une tentation violente. Le monde, ses enfans, son pere, le présent, l'avenir, la grandeur de l'entreprise, la difficulté de l'exécution, ses vertus toujours foibles à ses yeux se retracerent à son esprit agité. L'alternative fut longue ; la tempête cessa enfin, & la grace l'affermit dans sa vocation.

Mais il lui fallut encore eſſuyer un nouvel aſſaut. L'Archevêque de Bourges ſon frere, crut ne devoir pas ſouſcrire à une entrepriſe qu'il regardoit comme indiſcrette, il oppoſa la Religion à la Religion. La Sainte Veuve avoit parlé au Préſident avec tout le reſpect que doit une fille à ſon pere ; elle répondit à l'Archevêque avec la liberté que lui donnoit ſa qualité de ſœur. Elle lui dit que ſon deſſein n'étoit ni un caprice ni une illuſion, mais une vocation qui n'avoit été reconnue & approuvée du Saint Evêque de Geneve qu'après avoir conſulté Dieu depuis long-temps par des prieres ſans nombre.

Le Prélat frappé de ſa fermeté, dit qu'il ne falloit plus parler de cette affaire, mais s'en rapporter à ce que décideroit l'Evêque de Geneve, qui devoit arriver inceſſamment pour célébrer les nôces de ſon frere avec Mademoiſelle de Chantal.

Le lendemain des nôces, le Préſident & l'Archevêque de Bourges, demeurerent long-temps enfermés avec le Saint Prélat pour s'entretenir avec lui du deſſein que Madame de Chantal leur

avoit communiqué ; après quoi ils la firent appeler pour l'entendre. Jamais elle ne fit paroître plus de ſageſſe, de préſence d'eſprit, & de courage ; elle leur fit voir qu'il n'étoit pas douteux que ſa vocation vînt de Dieu, qu'elle n'avoit ceſſé de le conſulter par elle-même & par d'autres, qu'elle s'étoit ſuffiſamment éprouvée : elle ajouta que ſon changement d'état ne pouvoit cauſer aucun préjudice à ſa famille, qu'elle avoit pourvu à tout, qu'elle ne laiſſoit ni dettes ni procès ; que ſon fils ſeroit ſous la conduite de ſon grand-pere, qu'elle emmeneroit avec elle ſes deux filles & les éleveroit ſous ſes yeux.

Le Saint Evêque appuya ce deſſein en diſant que dans le nouvel Inſtitut on ne garderoit pas la clôture ; que Madame de Chantal ſeroit libre de veiller à la conduite de ſes enfans ; qu'au ſurplus ſon projet n'avoit pas été formé témérairement, qu'il l'avoit examiné lui-me avec l'attention la plus réfléchie, qu'il y avoit toujours reconnu, & qu'il y reconnoiſſoit à ce moment plus que jamais les marques non-ſuſpectes d'une vocation divine à laquelle les hommes s'oppoſeroient en vain.

Il étoit difficile de réſiſter à l'éloquence douce & perſuaſive du Saint Prélat. Le Préſident & l'Archevêque ſe firent un devoir de ſoumettre leurs lumieres à une autorité ſi reſpectable.

Cette difficulté ſurmontée, il en reſtoit une autre qui étoit de ſçavoir où l'on établiroit la premiere Maiſon de l'Ordre. Le Préſident, pour avoir ſa fille auprès de lui, vouloit que ce fût à Dijon, l'Archevêque ſouhaitoit que ce fût à Bourgeson à Autun, afin qu'elle ne fût pas trop éloignée de ſes enfans; mais Madame de Chantal repréſenta qu'il étoit plus à propos de choiſir Annecy. Elle en apporta pour raiſons, premierement le beſoin que l'Inſtitut, ſur-tout dans les commencemens, auroit des lumieres de ſon Inſtituteur; en ſecond lieu, les ſervices que le voiſinage de Thorens la mettroit en état de rendre à ſa fille nouvellement mariée: on ſe rendit à ces motifs, & le Préſident dit en jetant un profond ſoupir, "Je „vois bien qu'il faut faire le ſacrifice „tout entier; il m'en coutera la vie; „mais, mon Dieu, il ne me convient pas „de m'oppoſer à votre volonté. Avant

que de se séparer, il fut réglé que Madame de Chantal partiroit pour Annecy dans six semaines, & qu'elle emmeneroit avec elle ses deux filles cadettes.

Pendant le séjour du Saint Prélat à Monthelon, Mademoiselle de Brechar, d'une bonne Maison de Nivernois, l'étant venu voir, & s'étant confessée à lui, le consulta sur le dessein qu'elle avoit d'entrer en Religion ; il lui proposa de se joindre à Madame de Chantal qui la regarda dès ce moment comme sa sœur.

L'Evêque de Geneve partit pour Annecy ; la Providence qui veilloit sur son ouvrage, appela dans ce même-temps à l'établissement du nouvel Institut, plusieurs filles de qualité & d'un mérite distingué, la Demoiselle Fabre, fille du Président Antoine Fabre ; la Demoiselle de Chatel, née en Savoie ; la Demoiselle Fichet du Faussigni ; la Demoiselle de Blosnay, née dans le Chablais. Une Fille très-vertueuse, que le Saint confessoit, se sentit inspirée de servir dans le nouvel Ordre, en qualité de Tourriere, & elle y fut agréée.

Il ne s'agissoit plus que de poser la premiere pierre du saint Edifice ;

le temps en étoit venu : mais le Président Frémiot ne pouvant se séparer de sa fille, obtint d'elle qu'elle différeroit encore jusqu'après Pâques de l'année suivante ; ce délai étant expiré, & le Baron de Thorens étant venu prendre sa femme & sa belle-mere, la Sainte Veuve n'attendoit plus pour partir que le remboursement d'une somme considérable due à son mari : mais comme on la lui disputa, elle aima mieux la remplacer à ses enfans, que de plaider.

Ainsi l'Institut de la Visitation devoit-il être fondé sur l'esprit de désintéressement, & sur un parfait abandon à la Providence. Tous les obstacles étant donc vaincus, tous les esprits réunis, & le jour du départ arrivé, notre Sainte Veuve alla prendre congé du Baron de Chantal ; elle se jeta à ses pieds, lui demanda pardon de tout ce qui pouvoit lui avoir déplu en elle, le pria de lui donner sa bénédiction, & lui recommanda son fils. Ce vieillard âgé de quatre-vingts-six ans, parut inconsolable, il l'embrassa tendrement, exprimant ses regrets par des gémissemens confus. Les habitans de Monthelon, & les pauvres sur-

tout, croyant tout perdre en perdant Madame de Chantal, témoignerent leur douleur par leurs larmes & par leurs cris. Après leur avoir fait les plus tendres adieux, & une courte exhortation, elle se recommanda à leurs prieres, alla dîner à Autun, emmenant avec elle Monsieur & Madame de Thorens, Mademoiselle de Brechar, & Mademoiselle de Chantal, sa troisieme fille étant morte depuis peu.

En passant à Autun, elle obtint d'un Religieux de sa connoissance, qu'il iroit auprès de son beau-pere à Monthelon, & qu'il ne le quitteroit qu'à la mort. étant arrivée à Dijon, elle se munit du Pain des forts, pour combattre plus surement la chair & le sang.

Lorsqu'elle entra chez son pere, le premier objet qui se présenta à ses yeux, fut son fils éploré qui se précipita dans ses bras; la vertueuse mere non moins ferme que sensible, répondit aux expressions de la douleur & de l'amour de ce cher fils; elle essuya ses larmes, prête elle-même d'en répandre. " Puisque „ mes larmes sont impuissantes, lui dit-„ il, ce ne sera qu'en passant sur le corps

„ corps de votre fils, que vous vous ar-
„ racherez à lui, je ſuis trop foible pour
„ vous retenir, mais du moins je ſerai
„ la premiere victime que vous immole-
„ rez. En achevant ces mots, il ſe cou-
cha ſur le ſeuil de la porte, & fit de ſon corps une barriere. Effrayée du ſpecta-cle, la Baronne s'arrêta ; ſes larmes long-temps retenues échapperent; mais la grace triompha de la nature : la Sainte Veuve franchit le corps de ſon fils, & laiſſa les aſſiſtans remplis de terreur & d'admiration.

A l'heure même parut le Préſident. Son approche la fit trembler : elle tomba à ſes genoux en le ſuppliant de lui don-ner ſa bénédiction. A cette vue, ce reſpectable pere, accablé du poids de ſa douleur, ſe précipite ſur ſa fille, & la tenant étroitement ſerrée entre ſes bras, il lui parle par ſes larmes. Celle-ci donna à la nature tout ce qu'elle put lui donner; mais toujours inébranlable, elle fit voir comment on doit réſiſter aux hommes quand il s'agit de ſuivre les ordres de Dieu. " Ah ! ma fille que réſerviez-vous
„ à ma vieilleſſe ? Il m'en coûte toute
„ ma conſolation, & il vous en coûte-

„ra peut-être un pere. Mais, ô mon „Dieu ! il ne m'appartient pas de vous „disputer vos droits sur elle. Recevez „donc son sacrifice, & daignez jeter les „yeux sur le mien ; je vous l'offre cet„te chere fille, agréez-la & me conso„lez. Levez-vous donc, chere victi„me, ajouta-t-il, & allez où Dieu „vous appelle. A l'instant il lui donna sa bénédiction avec le dernier baiser de paix, & la laissa partir, n'ayant pas la force de l'accompagner.

La généreuse Veuve partit sans délai pour Annecy, où elle arriva le jour des Rameaux, qui fut pour elle un jour de triomphe. Elle trouva le Saint Evêque accompagné de toutes les personnes de distinction de la Ville qui étoient venues à deux lieues au-devant d'elle pour la recevoir. Elle passa toute la Semaine-Sainte en dévotion, & en conférences spirituelles avec le Prélat. Les Demoiselles Favre & de Brechard vinrent remplir leur engagement. Alors Madame de Chantal, impatiente de rompre tous les liens qui l'attachoient encore au monde, donna l'exemple le plus rare du désintéressement : de l'avis de son Saint

Directeur, elle se dépouilla de tous ses biens, & même de son douaire en faveur de ses enfans, se contentant d'une pension modique que l'Archevêque de Bourges lui assuroit.

Les Fêtes de Pâques étant passées, la Sainte Veuve mena la Baronne de Thorens sa fille chez son mari ; elle y demeura tout le temps nécessaire pour lui apprendre à conduire sa maison ; elle la quitta pour retourner à Annecy, vers les Fêtes de la Pentecôte, pour commencer le nouvel établissement. Le jour de la cérémonie de la fondation fut fixé à la Fête de la Sainte Trinité.

La veille de ce jour tant desiré de notre Sainte Veuve, elle éprouva une tentation si violente d'abandonner son dessein, qu'elle pensa y succomber. Dans cette situation cruelle qui dura trois heures, elle se jeta aux pieds de la Croix, & demanda si ardemment à Dieu de l'éclairer, qu'il l'écouta. Elle fut comblée de consolation & de joie, & depuis elle n'a jamais douté un instant de la volonté de Dieu à cet égard.

Le lendemain 6 Juin, Fête de la Sainte Trinité, Madame de Chantal, Ma-

Demoiſelle Favre, & Mademoiſelle de Brechard commencerent donc, ſous la direction du Saint Evêque, l'établiſſement de l'Ordre de la Viſitation. Le Prélat, après les avoir confeſſées & communiées, leur fit une exhortation pleine de cette onction dont il étoit lui-même pénétré, & dès ce moment elles commencerent leur Noviciat. Il ne leur donna pas alors l'habit qu'on porte aujourdhui, il voulut ſeulement que le leur fût noir, modeſte, & uniforme. Il leur enjoignit la clôture pour l'année de leur Noviciat ſeulement, & leur remit un abrégé de regle qu'il avoit compoſé pour elles.

Il ſeroit difficile d'exprimer la joie que reſſentit notre Sainte, lorſqu'après tant d'orages & de tempêtes elle ſe vit au port du ſalut.

L'Evêque de Geneve n'avoit pas beſoin d'exciter la ferveur de cette Communauté naiſſante. Ces ſaintes Filles vivoient dans l'union la plus parfaite, n'ayant qu'un cœur & qu'une ame, ne cherchant que Dieu, ne goûtant que Dieu; uniquement occupées à s'entretenir de lui ou avec lui, elles faiſoient

leurs délices des ſaintes rigueurs de la pauvreté dans une maiſon deſtituée de toutes les commodités de la vie.

Tant de vertus ne furent pas long-temps inconnues ; un peuple de Filles Chrétiennes vint ſe ranger ſous les loix de la Mere de Chantal. Supérieure auſſi-tôt que Religieuſe, elle fut l'ame de ce corps qui chaque jour prenoit de nouveaux accroiſſemens, elle en fut la regle vivante. Malgré les privileges que lui donnoit la ſupériorité, elle n'en connoiſſoit d'autre que celui d'être plus exacte aux moindres obſervances ; douce pour les autres, ſévere pour elle-même, elle inſtruiſoit celle-ci avec zele, ſupportoit celle-là avec charité, faiſoit avec tous les cœurs un même cœur, parce qu'elle ſçavoit aſſujetir ſon humeur à celle d'autrui.

Attentive & habile à démêler les caracteres, elle varioit en quelque ſorte le ſien ſelon la diverſité des perſonnes; elle employoit le raiſonnement avec les eſprits ſolides, la vigilance avec les eſprits légers, elle ménageoit les eſprits foibles & difficiles, elle oppoſoit le flegme à l'ardeur des uns, l'activité à la len-

teur des autres. Elle prenoit l'aſcendant ſur les caracteres altiers ; elle encourageoit les puſillanimes. Elle écoutoit autant qu'on paroiſſoit le ſouhaiter, ſans regretter le temps qu'elle y employoit ; elle répondoit, expliquoit ſa penſée, la répétoit, & l'inculquoit de maniere qu'on ne la quittoit jamais ſans être éclairé & conſolé. Elle ne ſe ſervoit de ſon autorité que pour enflammer du deſir de la perfection les ames qui ſe ſoumettoient à ſa conduite. On ne redoutoit point en elle une Supérieure ſévere & rigide : on aimoit la plus tendre des meres ; & c'étoit le ſeul nom dont elle vouloit que ſes filles l'appelaſſent. Ses diſcours étoient toujours accompagnés de cette douceur à laquelle rien ne réſiſte, & qui eſt l'effet de la charité. Elle ſe faiſoit une étude d'inſpirer à ſes Religieuſes une ſainte joie qui les délivroit de toute contrainte dans le ſervice du divin Maître. Elles n'y trouvoient plus qu'un attrait aimable qui ſe confondoit avec le devoir. Si quelqu'une étoit affligée de maladie, elle avoit pour elle toutes les attentions d'une mere pour ſon enfant. Lorſqu'elle avoit été obligée de

parler à une autre avec un peu de vivacité, de peur qu'elle n'en conçût quelque reſſentiment, elle la faiſoit bientôt appeler, alloit au-devant d'elle, l'aſſuroit en l'embraſſant, qu'elle avoit été bien éloignée de vouloir bleſſer ſon cœur, lui demandoit ſon amitié, & en même-temps la conſolation de la voir plus attentive au ſoin de ſon ame; tout cela étoit accompagné de je ne ſçais quoi de touchant & d'enchanteur. Auſſi ſon gouvernement la rendoit-il infiniment chere à ſes Filles. Il étoit auſſi d'autant plus efficace, qu'elle étoit la premiere à pratiquer ce qu'elle exigeoit, & que ſes exemples étoient encore ſupérieurs à ſes leçons.

Cette charité officieuſe, active & fervente, jointe à une vie plus que frugale, & à la privation même du néceſſaire, épuiſerent ſon tempérament au point qu'elle tomba dangereuſement malade. Tandis que ſon mal, que les Médecins ne connurent point, cauſoit les plus vives allarmes, elle ſeule poſſédoit ſon ame en paix. Elle guérit contre toute ſon eſpérance; mais elle demeura pendant le reſte de ſon Noviciat dans une

langueur habituelle qui exerça ſa patience ſans altérer ſa ferveur.

Enfin arriva l'heureux jour où elle devoit ſceller ſon alliance avec ſon Epoux adorable. Ce fut le 6 Juin 1611 que l'Evêque de Geneve la reçut à la profeſſion avec ſes deux Compagnes ; elle ne fit alors que des vœux ſimples, parce que l'Inſtitut n'étoit pas encore érigé en Religion.

Aux conſolations intérieures qu'elle reſſentit alors ſuccéda preſqu'auſſi-tôt la douleur d'apprendre la mort du Préſident ſon pere. L'Evêque de Geneve qui connoiſſoit l'héroïſme de ſon ame, n'uſa pas, en lui annonçant cette triſte nouvelle, des ménagemens dont on ſe ſert à l'égard des ames foibles. " Ma fil-„le, lui dit-il, en l'abordant, Dieu „veut être votre unique pere ; car il a „appelé à lui celui qu'il vous avoit don-„né ſur la terre. Vous perdez un bon „pere, je perds un bon ami, Dieu l'a „voulu, Dieu ſoit béni „. Dieu ſoit béni, s'écria la Mere de Chantal, ſoumiſe aux ordres du Ciel, mais vivement touchée de la perte qu'elle venoit de faire. La Religion n'étouffa pas en

elle le cri de la nature. Sa tendreſſe lui reprocha d'avoir peut-être abrégé les jours de ſon pere en l'abandonnant. Mais ce même Dieu, qui frappe & qui guérit, prit ſoin de diſſiper lui-même les troubles de ſon cœur.

Le Saint Evêque lui conſeilla de faire en Bourgogne un voyage qu'il jugeoit utile au bien de ſes enfans; elle obéit, & partit accompagnée de la Mere Favre & du Baron de Thorens ſon gendre, après avoir reçu la Profeſſion de trois filles qui avoient fini leur Noviciat. Pendant ce voyage & le ſéjour qu'elle fit à Dijon, loin de perdre ce recueillement intérieur dont elle s'étoit fait une ſainte habitude, elle parut encore plus embraſée du divin amour, elle le nourriſſoit chaque jour par la Communion que le Saint Evêque, qui connoiſſoit la pureté de ſon ame, lui avoit permiſe.

On conçoit qu'elle fut reçue à Dijon avec les plus grandes marques de joie. Elle y régla les affaires qui l'y appeloient avec une ſageſſe qui fit voir que la piété en purifiant le cœur, n'ôte rien aux lumieres de l'eſprit; elle mit

ſon fils à l'Académie, lui donna un Gouverneur d'une fidélité à l'épreuve, & le recommanda à l'Archevêque de Bourges ſon oncle, qu'elle pria de lui tenir lieu de pere.

Elle retourna à Annecy dans la même compagnie & avec le même recueillement que lorſqu'elle étoit ſortie de ſon Monaſtere. Le lendemain de ſon départ, elle s'arrêta pour entendre la Meſſe dans une Chapelle de campagne, où elle ne ſe fut pas plutôt miſe à genoux que l'eſprit de Dieu s'emparant tout-à-coup de toutes les puiſſances de ſon ame, la laiſſa ſans mouvement & ſans parole pendant tout le temps du Saint Sacrifice & bien au-delà ; elle étoit tellement abſorbée en Dieu qu'il fallut la réveiller comme d'un profond ſommeil. Etant de retour à Annecy, elle fit part à ſon Saint Directeur de la lumiere qu'elle avoit reçue dans ce raviſſement, & de l'inſpiration qu'elle y avoit eue de promettre au Seigneur par un vœu exprès de faire toujours ce qu'elle croiroit le plus parfait & le plus agréable à ſes yeux. Le Saint, après un aſſez long ſilence, y conſentit, & elle fit ce vœu

entre ſes mains le jour de Saint Jean l'Evangéliſte. Sa ferveur en reçut un nouvel éclat ; plus que jamais animée de l'eſprit de Dieu, elle s'éleva bien-tôt à la perfection la plus éminente.

L'Inſtitut réuniſſoit alors à la contemplation de Marie l'office de Marthe pour le ſoulagement des malades & des pauvres. La Mere de Chantal, qui s'étoit exercée long-temps à ce miniſtere charitable, s'y livra alors avec une ardeur qui ne connut aucun ménagement. Ces objets, dont le ſpectacle ſeul fait horreur à l'humanité, notre Sainte les recherchoit avec empreſſément. Elle rempliſſoit avec joie les emplois les plus pénibles, les plus humilians d'un miniſtere ſi dangereux, & ſi redoutable à la nature.

Son zele & ſes travaux la conduiſirent à une maladie violente, que les remedes ne firent qu'irriter ; elle fut abandonnée des Médecins ; mais après de longues & cruelles ſouffrances, Dieu qui avoit de ſi grands deſſeins ſur elle, lui rendit enfin la ſanté d'une maniere qu'on ne pouvoit attribuer qu'à lui ſeul. Elle reprit ſes exercices de piété, &

ſes pratiques de charité avec autant d'ardeur que ſi elle n'eût pas penſé en être la victime. Le Saint Evêque n'oſoit s'y oppoſer de peur de s'oppoſer à Dieu même : " Elle eſt à lui, diſoit-il, „ il ſçaura bien la conſerver autant qu'il „ ſera néceſſaire pour ſon ſervice.

Notre Sainte eut à peine recouvré ſes forces, que la mort du Baron de Chantal l'obligea de quitter encore une fois ſa chere ſolitude ; de l'avis du Saint Evêque, elle partit pour Monthelon, accompagnée du Baron de Thorens & d'une de ſes Religieuſes. Ce voyage fut pour elle une occaſion de pratiquer les plus grandes vertus. Elle trouva dans la maiſon de ſon beau-pere cette même ſervante dont on a fait mention, diſpoſant de tout après la mort de ſon maître, comme elle avoit fait de ſon vivant. Le Baron de Thorens indigné de ſa conduite paſſée & de ſes malverſations, vouloit l'en punir ; mais notre Sainte s'y oppoſa, & ne voulut même pas qu'on lui fît rendre compte de ſon adminiſtration. Elle porta la charité juſqu'à la faire manger à ſa table, lorſque ſon gendre étoit abſent, & de lui ſervir ce qu'il

qu'il y avoit de meilleur. Ainſi ſe vengent les Saints. Elle ne montra pas moins de grandeur d'ame à l'égard de quelques fermiers ſans foi, qui voulant ſe diſpenſer de lui rendre compte, alléguoient contre toute vérité, qu'ils l'avoient rendu. Un entre autres l'accuſa d'avoir arraché la feuille qui étoit à ſa décharge. Déjà le Baron de Thorens ſe mettoit en devoir de châtier cet inſolent, lorſque la Mere de Chantal, ſe mettant entre-eux, arrêta le coup, ſe tournant vers cet homme, en lui faiſant un ſigne de Croix ſur le front, „allons, mon ami, lui dit-elle, „un peu de bonne foi „. Ce peu de mots ſoutenu par la vertu de ce ſigne ſalutaire, opéra un changement ſi ſubit dans le cœur de ce malheureux, qu'il ſe jeta aux pieds de la Sainte, confeſſa ſa dette, lui demanda pardon, la ſupplia de lui donner du temps, & obtint l'un & l'autre.

Après avoir réglé toutes ſes affaires, & comblé de bienfaits les habitans de Monthelon, la Mere de Chantal revint à Annecy; le nombre de ſes Filles étoit ſi fort augmenté, que la maiſon ſe trou-

vant trop petite, il fallut ſonger à bâtir dans la Ville un lieu plus commode & plus ſpacieux. Ce deſſein fut traverſé par ceux des habitans auxquels la Sainte & ſes Compagnes avoient rendu les plus grands ſervices ; le temps calma l'orage, fit revenir les eſprits prévenus, & applanit toutes les difficultés. La Sainte Mere eut la conſolation de voir commencer & achever cette auguſte Maiſon, qui eſt la premiere de l'Ordre.

Ce nouvel établiſſement expoſa les Filles de la Viſitation à un plus grand jour. Les Villes voiſines les demanderent à l'envi. Le Saint Fondateur ne put refuſer au Cardinal de Marquemon, Archevêque de Lion, Prélat d'un rare mérite, & ſon intime ami, qui, plein de reſpect pour la nouvelle Congrégation, crut devoir la produire dans ſa Ville. La Mere de Chantal partit à ſa ſollicitation le ving-cinq Janvier 1615, & arriva le premier Février, accompagnée des Meres Favre, de Châtel & de Blonay, toutes trois d'un mérite diſtingué. Elles deſcendirent à la maiſon que Madame d'Auxerre leur avoit fait préparer. Le Cardinal les reçut avec joie.

Le lendemain il fit avec beaucoup de solemnité la cérémonie de la fondation, & donna l'habit à Madame d'Auxerre, qui fut tout à la fois Fondatrice & premiere Novice de cette Maison. Les biens qu'avoit cette Dame furent saisis par ses parens ; ainsi cet établissement naissant se voyoit ruiné aussi-tôt que formé; mais la prudence & la patience de la Mere de Chantal firent plus que n'auroient pu faire tous les secours humains. La Providence lui ménagea des ressources sur lesquelles elle ne comptoit pas, ensorte que dans l'espace de neuf mois elle établit son Monastere, lequel devint en peu de temps si florissant & si nombreux, qu'il fallut en faire bâtir deux autres.

Jusques-là l'Institut ne portoit pas encore le titre d'Ordre & de Religion, ce n'étoit qu'une simple Congrégation composée de filles ou de veuves qui n'étoient engagées que par des vœux simples qui ne gardoient pas la clôture, mais qui étoient partagées entre les exercices de la vie intérieure & les pratiques de charité envers les Pauvres & les Malades. Ce plan de vie, quoique

très-saint & bien digne de celui qui l'avoit formé, parut au Cardinal de Marquemon susceptible de changemens; il craignit que par la suite la liberté de sortir, quoique pour de très-bons motifs, n'introduisît le désordre; il jugea de plus que des vœux simples étoient de trop foibles liens contre l'esprit d'indépendance & l'inconstance humaine. Il en écrivit à l'Evêque de Geneve, & à sa Sainte Coopératrice, qui ne se rendirent pas d'abord à ses raisons. Le Cardinal ne se rebuta point; persuadé qu'il avanceroit plus par une conférence, que par toutes les lettres qu'il pourroit écrire, il se rendit à Annecy; là on s'expliqua avec plus d'ouverture & de liberté; on pesa de bonne foi & sans prévention les raisons de part & d'autre. Enfin le Saint Fondateur, plein de la sagesse d'en-haut, consentit à l'établissement des vœux solemnels & de la clôture. Il fut convenu qu'à la sollicitation du Cardinal, l'Institut seroit érigé en titre de Religion, & que l'Evêque de Geneve dresseroit des Constitutions qu'il feroit pareillement approuver par le Saint Siege.

Auſſi-tôt après le départ du Cardinal, Saint François de Sales travailla en effet aux Conſtitutions, de concert avec la Mere de Chantal ; il choiſit pour baſe la regle de Saint Auguſtin : il prit dans les Inſtituts de différens Ordres, ce qui étoit le plus aſſorti à ſes vues ; il conſulta les perſonnes les plus expérimentées, & mit enfin au jour ce chef-d'œuvre que l'Egliſe, dans l'Office du Saint Fondateur, appele *admirable*, par l'eſprit de ſageſſe & d'exactitude, de piété & de lumiere, de zele & de douceur, d'élevation & de ſimplicité, de prudence & de charité qui y regnent : regle qui n'exclut ni la vieilleſſe, ni la viduité, ni l'état d'infirmité, qui n'épuiſe pas le tempérament par de grandes auſtérités, mais qui réſiſte ſans ceſſe à l'orgueil de l'eſprit par l'humilité, par l'obéiſſance & par le détachement ; regle également aimable & pure, fondée ſur le grand principe de l'union & de la douceur. Regle enfin qui, pour ôter à l'amour propre ſes appuis extérieurs, ne ſouffre nulle diſtinction, nulle prérogative ou d'eſprit ou de naiſſance, parce qu'elle ne connoit

avec Jéſus-Chriſt d'autre avantage que l'humble vertu.

Le Pape Paul V. reconnut dans cette regle la ſageſſe de ſon Auteur, l'érigea en titre de Religion, & lui accorda tous les privileges dont jouiſſent les autres Ordres. La Bulle du Saint Pere fut ſignifiée aux Religieuſes le neuf Octobre 1618, & dès-lors la clôture fut établie chez elles

Ce changement, loin d'arrêter les progrès de l'Inſtitut de la Viſitation, ne ſervit qu'à lui donner une nouvelle fécondité; ces progrès même furent ſi rapides, que pendant le peu d'années que le Saint Evêque vécut au-delà, il vit établir treize Monaſteres, & que juſqu'à la mort de la Sainte Inſtitutrice, qui lui ſurvécut d'eviron 19 ans, il y en eut près de 80; depuis ce temps le nombre s'en eſt tellement accru, que l'on compte aujourdhui plus de cent cinquante Maiſons de cet Ordre, qui renfermé d'abord en France & en Savoie, s'eſt étendu enſuite en Italie, dans le Royaume de Naples, dans l'Allémagne & dans la Pologne.

Moulins, Capitale du Bourbonnois,

fut la troiſieme Maiſon de l'Inſtitut ; les Magiſtrats de cette Ville firent les plus fortes inſtances pour obtenir que la Mere de Chantal vînt faire l'établiſſement qu'ils deſiroient. Mais comme elle ſortoit d'une longue maladie, qui lui avoit laiſſé une extrême foibleſſe, Saint François de Sales lui ſubſtitua la Mere de Brechard, fille d'une vertu éminente, à laquelle il donna quatre Compagnes d'une piété diſtinguée.

Malgré les promeſſes qu'on avoit faites de fournir les ſecours néceſſaires, tout manqua d'abord à ces ſaintes Filles, ſoit que la charité ſe fût refroidie, ſoit que le projet de cette fondation fût mal concerté. Mais les vertus de la nouvelle Supérieure & de ſes Compagnes, leur patience & leur déſintéreſſement attirerent un nombre de ſaintes ames, qui en faiſant profeſſion, procurerent les ſecours dont on avoit beſoin, de maniere qu'en peu de temps cette Maiſon devint une des plus belles & des mieux établies de l'Ordre. C'eſt elle qui reçut les derniers ſoupirs de l'Inſtitutrice.

Dans le temps même de cette fondation, la conſtance de la Mere de Chantal fut

vivement éprouvée : une maladie violente mit en peu de jours au tombeau le Baron de Thorens, qui étoit parti par ordre du Duc de Savoie, pour aller à la tête de ſon Régiment dans le Piedmont ; où étoit alors la guerre. Sa femme, qui n'avoit encore que dix-neuf ans, étoit alors dans le Monaſtere d'Annecy auprès de ſa mere qu'elle ne quittoit pas pendant l'abſence de ſon mari. Les vertus de cette jeune Dame faiſoient dire à l'Evêque de Geneve, qu'il eſpéroit que dans ſon état elle deviendroit en peu de temps une autre Mere de Chantal. Mais les vertus ne détruiſent pas la ſenſibilité ; la jeune veuve, malgré ſa réſignation, fut en proie à la douleur la plus vive. Après cinq mois de langueur, elle fut ſurpriſe d'un accouchement avant terme : l'enfant reçut le Baptême des mains de ſa Sainte Aïeule, & mourut peu de temps après. Sa mere ne lui ſurvécut que vingt-quatre heures, & n'eut la liberté d'eſprit que pendant les ſix dernieres. Elle les employa à recevoir les Sacremens, à prendre l'habit de Religion, & à faire les vœux de profeſſion avec les ſentimens de la plus

ardente piété. Notre Sainte l'assista jusqu'au dernier moment. Les violences qu'elle se fit pour modérer la vivacité de sa douleur, la jeterent dans un état qui fit craindre pour sa vie. Le danger croissoit, & l'on commençoit à perdre toute espérance, lorsque le Saint Prélat fut inspiré de faire un vœu à Saint Charles Borromée mort depuis peu, & déjà célebre par le bruit de ses miracles. Il appliqua sur la malade des reliques de ce grand Serviteur de Dieu ; elle sentit aussi-tôt un changement si marqué, & une assurance si certaine de sa guérison, que s'adressant à son Saint Directeur, elle lui dit d'une voix sure : " Mon Pe-
„ re, je ne mourrai pas ; non, ma fille,
„ répondit le S. Evêque, vous ne mour-
„ rez pas, la mort des Fideles n'est qu'un
„ sommeil, l'Eglise appelle le jour de leur
„ mort, celui de leur naissance..... Ce
„ n'est pas là ma pensée, répliqua-t-elle,
„ je ne mourrai pas de cette maladie, je
„ suis guérie ". L'évenement justifia ses paroles, on ne put méconnoître le miracle, & on en rendit sur le champ de publiques actions de graces à Dieu. Cette guérison fut si parfaite, que la Mere

de Chantal ſe trouva en état d'aller, peu de temps après, fonder un Monaſtere à Grénoble. Elle y arriva le ſept Avril 1618, avec quatre Demoiſelles de Grénoble qui avoient pris l'habit & commencé leur Noviciat à Annecy.

Elle étoit à peine de retour, qu'elle fut appelée à Bourges, pour y faire un établiſſement ſemblable. Quoique l'Archevêque ſon frere eût eu ſoin de faire pourvoir de toutes choſes néceſſaire cette Communauté naiſſante, quoiqu'il eût pris la précaution de commettre des perſonnes pour porter tous les jours aux nouvelles Religieuſes les proviſions dont elles avoient beſoin, Dieu permit toutefois qu'elles éprouverent bien-tôt la plus triſte indigence. On exécuta d'abord aſſez ponctuellement les ordres de l'Archevêque. Mais dans la ſuite, ſoit oubli, ſoit négligence, cette Sainte Famille manqua ſouvent de pain. La Mere de Chantal, au lieu d'en avertir le Prélat, ménagea cette occaſion précieuſe de pratiquer la pauvreté.. Elle ſouffroit en ſilence avec ſes Filles, & leur diſoit quelquefois, Dieu nous aime; car il n'eſt pas naturel qu'ici nous manquions

du néceſſaire. Six mois s'étoient paſſés dans cet état de détreſſe. Saint François de Sales lui manda de ſe rendre à Paris, où il étoit venu, pour établir une Maiſon de l'Ordre. L'Archevêque de Bourges, qui s'étoit fait une douce habitude de vivre avec ſa ſœur, s'oppoſa fortement à ſon départ. Elle eut beau lui repréſenter les ordres précis de ſon Supérieur, & l'obéiſſance qu'elle lui devoit, le Prélat lui déclara qu'il ne lui donneroit ni équipage, ni ſecours, & qu'il prendroit des meſures pour empêcher qu'elle n'en reçût d'ailleurs. L'obéiſſance donne des aîles, lui répondit-elle, & avec un tel ſecours, on peut ſe paſſer de tout autre. Elle partit avec quelques-unes de ſes Filles.

Elle arriva le 6 Avril 1619, à Paris, & le premier Mai commença l'établiſſement du premier Monaſtere ; ouvrage qui eut à eſſuyer bien des contradictions. Les obſtacles furent enfin levés, l'établiſſement fut reçu, & le Saint Evêque y laiſſa pour Supérieure la Fondatrice elle-même.

Mais ſi la nouvelle Commuauté n'eut plus rien à ſouffrir des contradictions du

dehors, elle éprouva au-dedans toutes les rigueurs de la misere, tout y manqua, habits, linge, meubles, jusqu'à la nourriture même, dont elles n'avoient que ce qu'il en falloit pour les empêcher de mourir. Plusieurs étoient réduites à s'asseoir à terre faute de sieges. Durant les froids les plus rigoureux, elles passoient le jour sans feu, la nuit sans couverture; quelques-unes coucherent dans des greniers faute de chambres, & avoient pour lit un tas de fagots; là elles se trouvoient quelquefois couvertes de neiges à leur réveil. La clôture cachoit ces besoins, & l'on n'y remédioit pas; c'étoit une tentation continuelle pour les Novices; mais l'exemple & les discours de la Sainte Mere les animoient, les soutenoient & les rendoient presqu'insensibles aux souffrances; quel que fût l'excès de ces maux, ils augmenterent encore; la plupart de ces Saintes Filles tomberent malades, & la Mere de Chantal se vit chargée presque seule de tous les emplois de la maison. Dans cette extrêmité la Sainte eut recours à Dieu avec cette confiance qui obtient tout de sa bonté: aussi sa priere

prière ne fut-elle pas vaine. Une Dame du voisinage, instruite qu'il y avoit dans le Monastere un grand nombre de malades, envoya à la Mere de Chantal une somme de 600 écus. Ce secours fut employé au soulagement de ses Sœurs, dont la guérison fut si prompte, qu'elle parut visiblement être l'ouvrage de Dieu. Chacune d'elles reprit ses fonctions. Mais à peine commençoit-on à respirer après tant d'infortunes, qu'il en survint une autre, qui, bien qu'elle leur fût commune avec toute la Ville de Paris, leur causa néanmoins un dommage particulier. La peste affligea cette Capitale, & les ravages qu'elle y fit en peu de temps interrompirent tout-à-coup toute espece de commerce & de secours mutuel. La clôture sauva de la maladie les Filles de la Visitation; mais elle ne les garantit pas de la faim: comme chacun ne pensoit qu'à ses propres besoins, & à se préserver de la contagion, elles furent oubliées: on cessa de leur porter les secours journaliers, qui dans ces commencemens étoient leur unique subsistance, & elles se trouverent réduites à la plus affreuse pauvreté. Dieu

les soutint encore dans ce nouveau malheur par un prodige secret de sa providence. Enfin la peste cessa, les liens de la société se renouerent, & on pourvut à leurs besoins. Plusieurs filles de condition, touchées du danger qu'elles avoient couru durant la maladie contagieuse, & desirant mettre leur salut en sureté, choisirent, comme de concert, pour azile de leur vertu, le Monastere de la Visitation. Leur profession apporta des dots considérables, qui non-seulement bannirent la disette, mais encore mirent la Mere de Chantal en état de changer de Maison, & de transporter son établissement dans la rue Saint Antoine. Ce changement de lieu accéléra le progrès de l'Ordre, & rendit célebre dans tout le monde Chrétien le nom de la Mere fondatrice. Ceux qui ne connoissoient que sa réputation, voulurent connoître sa personne; ils la virent, & ils avouerent que ce qu'on disoit d'elle étoit encore au-dessous de la réalité. On fut frappé de la sageſſe de son gouvernement, de la multiplicité de ses travaux, de la constance de ses succès, de l'éclat de ses vertus. Saint Vin-

cent de Paul, Inſtituteur des Prêtres de la Miſſion, l'honneur du Sacerdoce, l'oracle de la Cour, le pere des pauvres, la terreur de l'héréſie, diſoit hautement qu'il ne connoiſſoit point de vertus qui puſſent entrer en paralelle avec celles de notre Sainte. Il eut pour la Mere de Chantal une ſi grande eſtime, que malgré les importantes & nombreuſes affaires qui étoient inſéparables de ſes divers emplois, il conſentit à ſe charger de la direction de ſon Monaſtere, & voulut bien en être le Pere ſpirituel juſqu'au dernier moment de ſa vie.

Ce fut entre ſes mains que la vénérable Mere ſe dépoſa de la charge de Supérieure de la Maiſon de Paris, après l'avoir exercée pendant trois ans avec les plus grandes fatigues & les ſuccès les plus heureux. Malgré les ſupplications de ſes Religieuſes & les inſtances réitérées de Saint Vincent, elle ſe démit, & fit élire à ſa place la Mere de Beaumont, qu'elle regardoit comme une autre elle-même. Pendant le ſéjour de la Sainte à Paris on lui propoſa pluſieurs partis conſidérables pour la ſeule fille qui lui reſtoit. Elle choiſit entre tous le

Comte de Toulongeon, dont l'esprit, le caractere, la franchise, la sagesse & la probité lui mériterent cette préférence. Ce mariage conclu, elle se disposa, de l'avis du Saint Evêque, à retourner à Annecy. Le jour de son départ elle fit assembler ses cheres filles pour prendre congé d'elles, & leur adressa un discours si touchant sur les devoirs de leur état, que pour n'en pas perdre la mémoire, la plupart le mirent en écrit : ce qui nous l'a conservé. Elle prit aussitôt le chemin d'Annecy, & ce fut le 21 Février 1622, année remarquable par la mort de Saint François de Sales qui arriva quelques mois après. Elle passa d'abord, selon l'ordre que lui avoit donné son Saint Directeur, par une Abbaye où elle étoit demandée pour y réformer quelques abus. Elle y réussit parfaitement & sans beaucoup d'efforts, parce que sa haute réputation de sagesse & de vertu qui l'avoit précédée, avoit disposé tous les esprits à la docilité: elle y acquit une telle vénération, qu'une indisposition l'ayant obligée de se faire saigner, on trempa des linges dans son sang, pour les garder comme des Reliques.

Peu de jours après, en passant à Orléans pour y visiter une nouvelle Maison de son Ordre, elle ne put se refuser aux empressemens des Religieuses Bénédictines de cette Ville, qui la prierent de demeurer quelques jours chez elles, pour tâcher d'y rétablir la régularité. Sa douceur & son affabilité y gagnerent tous les cœurs. Dès qu'elle crut avoir acquis une confiance générale, elle exhorta en public & en particulier. Le Seigneur répandit sa grace sur ses sages avis. Ils opérerent une entiere réforme.

D'Orléans, la Sainte Mere alla à Bourges, à Nevers & à Moulins, s'appliquant par-tout à maintenir l'exacte observance des regles, vivant par-tout comme la derniere de ses Religieuses, renonçant à toutes distinctions, demandant une permission pour les plus petites choses, & ne se faisant reconnoître pour Fondatrice, que par une plus exacte fidélité à tous ses devoirs. Etant à Moulins, elle reçut ordre de l'Evêque de Geneve de se rendre à Dijon, pour y établir une maison de l'Ordre, & d'aller attendre chez la Comtesse de Tou-

longeon ſa fille, les Religieuſes qu'il lui envoyoit pour former le nouveau Monaſtere. Elle fut reçue dans cette Ville avec un applaudiſſement général. L'Evêque de Langres, (alors Evêque Diocéſain), s'y rendit, & fit la cérémonie de cette fondation, le huit Mai; il y donna le voile à pluſieurs Demoiſelles, tant de la Ville que de la Province, & en particulier à une Dame de qualité, âgée de ſoixante-quinze ans, veuve du Préſident le Grand. Ce reſpectable Prélat, pénétré d'eſtime pour la Sainte Mere, profita de ſon ſéjour à Dijon pour lui confier le ſuccès d'une affaire importante, que tous les ſoins qu'il y avoit donnés n'avoient pu faire réuſſir.

Il y avoit dans cette Ville une Abbeſſe, qui dégoûtée de ſon état, ſongeoit à faire déclarer nulle ſa profeſſion. Elle donnoit toute licence à ſes Religieuſes, afin de ſe les rendre favorables; elle mettoit tout en uſage pour ſecouer le joug de ſes vœux. En vain l'Evêque de Langres avoit agi, exhorté, prié, pour arrêter un tel déſordre. La Sainte Fondatrice vaincue par les inſtances du Pré-

lat, dont elle regardoit les prieres comme des ordres, parce qu'il étoit alors ſon Supérieur, conſentit à tenter tout ce qui dépendroit d'elle pour ſeconder un ſi louable deſſein ; elle commença avec ſes ſaintes Filles, par recommander au Maître des cœurs une œuvre dont le ſuccès ne pouvoit venir que de lui. Il falloit ménager des entrevues avec l'Abbeſſe ; l'Evêque profita de l'extrême envie que celle-ci avoit de connoître cette fameuſe Fondatrice dont on parloit tant, pour lui perſuader d'aller paſſer quelques jours dans le Monaſtere de la Viſitation ; ce qu'il obtint ſans peine. Elle y fut reçue de la Mere de Chantal avec une douceur qui la prévint & une diſtinction qui la flatta. Elle paſſa les premiers jours à tout obſerver dans cette Maiſon, ne ſuivant en cela que le mouvement de la curioſité ; mais la vertu plaît à ceux même qui la pratiquent le moins. L'Abbeſſe ne put s'empêcher d'admirer l'ordre qui régnoit parmi ces ſaintes Filles, leur recueillement, leur ponctualité à ſe rendre à tous les exercices, leur extérieur ſimple & modeſte, mais accompagné d'un certain air de

joie & de contentement qui éclatoit ſur leur viſage. Elle comprit dès-lors qu'on pouvoit être heureux en rempliſſant les devoirs de la vie Religieuſe. La Mere de Chantal, qui l'étudioit avec ſoin, profita de ces diſpoſitions, & eut avec elle pluſieurs entretiens, dans leſquels elle acheva de gagner ſa confiance; elle lui expoſa avec tant de douceur des raiſons & des vérités tirées du fonds même de la Religion, que cette ame endurcie céda enfin à la grace qui agiſſoit en elle. Des larmes abondantes furent le ſignal d'une converſion non équivoque. Elle rétracta toutes les démarches qu'elle avoit faites pour rompre ſes liens, réſolut de réformer ſon Monaſtere. Pour y parvenir, il fut convenu, de concert avec l'Evêque de Langres, que la Mere de Chantal donneroit pour un temps à l'Abbeſſe deux de ſes Filles, qui la ſeconderoient dans ſes pieux deſſeins, & que de ſon côté l'Abbeſſe envoyeroit ſept ou huit de ſes Religieuſes dans la Maiſon de la Viſitation, pour ſe former à une vie plus réguliere, & y prendre l'eſprit de leur état. Un plein ſuccès répondit à des vues ſi louables : l'Abbeſſe

devint un exemple de vertu, & ſon Monaſtere un modele de régularité.

Après ſix mois de ſéjour à Dijon, notre Sainte partit pour aller faire d'autres établiſſemens à Saint Etienne & à Montferrand. En paſſant à Lion vers la fin du mois d'Octobre, elle y trouva l'Evêque de Geneve qu'elle n'avoit pas vu depuis trois ans & demi. Leur entrevue fut courte, parce que le Saint Prélat étoit preſſé de ſe rendre à Avignon, où le Duc de Savoie lui avoit mandé de venir le joindre pour ſaluer le Roi Louis XIII.

L'Evêque de Geneve, & la Mere de Chantal, continuerent leur route chacun de leur côté. Quelque-temps après ils ſe rejoignirent encore à Lyon, comme ils en étoient convenus, & eurent enſemble une conférence de quatre heures : il lui ordonna d'aller faire la viſite des Maiſons de Grenoble, de Valence & du Bellay. Elle partit dès le lendemain ; ſur le chemin de Grenoble, elle ſe ſentit tout-à-coup ſaiſie d'une profonde mélancholie qu'elle tâcha de diſſiper en chantant des pſeaumes. Les premieres paroles qui lui vinrent à l'eſprit fu-

rent celles-ci : " Mon pere & ma mere „ m'ont abandonné, mais le Seigneur „ s'eſt fait mon protecteur ". C'étoit, ſans qu'elle y fît attention, un avertiſſement ſecret de renoncer à tout appui terreſtre, pour mettre ſa confiance en Dieu ſeul. Arrivée à Grenoble quelques jours avant Noel, elle ſe mit en retraite pour ſe diſpoſer à célébrer ſaintement cette Fête. Le 28 Décembre, jour des Saints Innocens, lorſqu'elle étoit en oraiſon, & qu'elle adreſſoit à Dieu les plus ferventes prieres pour le Saint Evêque, elle entendit une voix qui lui dit diſtinctement : „ il n'eſt plus ". A l'inſtant un trouble confus s'empara de ſon ame ; mais s'efforçant de détourner le ſens de ces triſtes paroles :" non, „ Seigneur, dit - elle, il n'eſt plus ; il „ ne vit plus pour lui-même, il eſt mort „ au monde & à tout ce qui n'eſt pas „ vous ; ſa vie, ſans être éteinte, eſt ca„ chée en vous ". Raſſurée par cette réflexion, elle partit pour le Bellay, où elle arriva deux jours avant la Fête des Rois de l'année 1623.

Le jour de cette fête, comme elle recevoit la viſite de deux Peres Capucins,

on lui remit une Lettre de l'Evêque de Calcedoine, frere & ſucceſſeur de Saint François de Sales, elle ſentit alors un treſſaillement de cœur, accompagné d'une frayeur ſecrette, & ſe rappela ces courtes paroles qu'elle avoit entendues à Grenoble, *il n'eſt plus.*

Cette Lettre lui apprenoit la mort du Saint Prélat, arrivée à Lyon le jour des Saints Innocens, & lui en détailloit toutes les circonſtances. En la liſant elle ſe jeta à genoux, adora la divine Providence, & ſe ſoumit à ſes ordres. Ses larmes coulerent le reſte du jour, toute la nuit, & juſqu'après la Sainte Communion; mais ſelon ſa propre expreſſion, ce furent moins des larmes de douleur & de triſteſſe, que des larmes d'onction & de paix par l'union de ſa volonté à celle du Seigneur, & la perſuaſion intime qu'elle avoit de la béatitude du Saint Evêque. Si ſa mort la touchoit ſenſiblement, le ſouvenir de ſes vertus la conſoloit.

Après avoir réglé toutes choſes dans le Monaſtere du Bellay, elle paſſa par Chambery, pour y voir une maiſon que l'on deſtinoit à un nouvel établiſſement,

& se rendit à Annecy. Elle trouva ses saintes Filles dans la désolation, ainsi que toute la Ville, après avoir encouragé par ses exemples & par ses discours tant d'ames abattues, à faire un sacrifice qui lui coûtoit infiniment à elle-même; elle fit transporter de Lyon à Annecy le corps du Prélat défunt; ce qui fut exécuté par les soins du Compte de Sales, digne frere & fidele imitateur des vertus de notre Saint. On lui a érigé depuis un magnifique tombeau. Son cœur fut laissé à la premiere Maison de Lyon. La Sainte Mere s'appliqua ensuite à recueillir tous les Ecrits du Saint Evêque; & par ce zele si utile & si précieux, on peut dire qu'elle a ménagé des conquêtes à la grace, & des Saints au Ciel. Elle n'oublia rien pour faire autoriser son culte. Elle fit dresser des Mémoires de sa vie, & travailla aux preuves de ses Miracles avec tant d'application & de succès, que l'Ordre de la Visitation lui doit sans contredit la canonisation de son Saint Fondateur. Privée des avis du Saint Evêque, la Mere de Chantal se fit un devoir de perpétuer son esprit dans toutes les Maisons de l'Ordre.

l'Ordre. Elle ne voulut jamais ſouffrir la moindre altération dans la pratique des regles qu'ils avoient établies de concert. Témoin le refus qu'elle fit de la Supériorité perpétuelle du Monaſtere d'Annecy, à laquelle les Religieuſes l'avoient nommée pendant ſon abſence. Rien ne put la fléchir, il fallut caſſer l'élection, & procéder à une autre, où elle fut élue ſeulement pour trois ans, ſelon l'uſage.

Peu de temps après ſon retour à Annecy, elle envoya quelques Religieuſes de ſon Monaſtere pour faire la fondation de Marſeille, & partit elle-même pour celle de Chambery. Le Prince Thomas, de la Maiſon de Savoie, qui l'avoit engagée à venir en perſonne faire cet établiſſement, ſe propoſoit de lui témoigner, par une pompeuſe réception, l'eſtime qu'il faiſoit d'elle. L'humble Mere, qui en fut inſtruite, lui fit tant d'inſtance pour le détourner de ce deſſein, qu'il ſe contenta de faire expoſer le Saint Sacrement dans la Chapelle de la Maiſon qu'il lui avoit fait préparer, diſant que la Mere de Chantal aimeroit bien mieux trouver le Seigneur dans cet-

te Maiſon, que d'y recevoir des honneurs.

Cette fondation ſe fit le 15 Janvier 1624. Notre Sainte, après quatre mois de ſéjour à Chambery, où elle donna le voile à pluſieurs Novices, reprit le chemin d'Annecy, où elle avoit convoqué pour la Pentecôte une aſſemblée des premieres Meres de l'Ordre. Le but de cette aſſemblée étoit d'établir dans toutes ſes Maiſons l'uniformité par rapport aux uſages & aux pratiques. Elle fit dreſſer à cet effet un Recueil de tout ce que le Saint Fondateur avoit dit ou écrit pour l'établiſſement, la conduite & la perfection du nouvel Inſtitut. Ce Recueil eſt le Livre qu'on appelle le Coutumier; ouvrage infiniment utile, & qui procure cet avantage particulier à l'Ordre de la Viſitation, qu'on ne voit aucune diverſité de conduite dans les divers Monaſteres qui le compoſent.

Peu de temps après l'aſſemblée, la Mere de Chantal montra toute la fermeté dont elle étoit capable pour maintenir l'exécution des loix qui venoient d'être rédigées. Dans une Maiſon où ces loix n'étoient pas encore connues, on

avoit élu une Supérieure qui avoit déjà rempli deux triennaux. Cette continuation au-delà de ſix ans, ſe trouvant défendue expreſſément par les Statuts, la Sainte Inſtitutrice voulut abſolument qu'ils fuſſent obſervés. Quelqu'avantage particulier que la Maiſon pût lui alléguer, elle préféra le bien général de l'Ordre, & ordonna qu'on fît une nouvelle élection. L'attention qu'elle donnoit à l'obſervation des regles, ne l'empêcha pas de s'occuper de tout ce qui pouvoit contribuer à la gloire de François de Sales, dont la ſainteté ſe manifeſtoit chaque jour par les Miracles qui s'opéroient à ſon tombeau.

Dans cet intervalle la Mere de Chantal fut à Pontamouſſon faire un établiſſement que les Princes & Princeſſes de Lorraine demandoient. Etant partie le 27 Avril pour s'y rendre, elle s'arrêta à Bezançon, qui étoit ſur ſa route. On penſoit alors à faire venir dans cette Ville des Religieuſes de la Viſitation. Par un évenement ſingulier, une troupe de Filles au nombre de quatre-vingts, ſe préſenta pour être reçues dans le Monaſtere qu'on y devoit fonder. La Sain-

te, qui excelloit dans le discernement des esprits, après les avoir examinées les unes après les autres, n'en jugea de propres pour l'Institut que trente-six, lesquelles prirent en effet l'habit dans la maison qui fut fondée, & y vécurent avec la plus grande édification.

Il n'est pas d'honneurs qu'on ne rendît dans cette Ville à la Sainte Fondatrice. Le Chapitre de l'Eglise Métropolitaine exposa le S. Suaire pour elle: faveur très-extraordinaire. A la vue de cette Relique, la Servante de Dieu se sentit pénétrée de la dévotion la plus tendre, & renouvela sa résolution d'être plus que jamais à lui. Par-tout on la recevoit avec la plus grande distinction.

Tant d'empressément à l'honorer fut pour elle une espece de martyre. " On „ se méprend, disoit-elle à ses Compagnes, on me croit ce que je ne suis „ pas, au nom-de Dieu sortons d'ici ". En effet, elle hâta son départ, & reprit la route de Pontamousson ; mais elle y retrouva tout ce qu'elle venoit de fuir ; Madame d'Haraucour, Fondatrice du nouveau Monastere, vint à sa rencontre avec les personnes du plus haut rang. Le

Duc & la Ducheſſe de Lorraine avec tous les Princes & Princeſſes de cette illuſtre Maiſon honorerent de leur préſence la cérémonie de la fondation, & comblerent notre Sainte de bontés & de bienfaits.

Un des Princes qui étoient venus avec le Duc, avoit conçu pour elle une ſi haute eſtime, que parlant un jour à ſes Religieuſes, il leur dit: "Je vous appelle „ mes ſœurs, parce que j'honore la Me„ re de Chantal comme ma mere, & „ que je la regarde comme la Sainte de „ notre ſiecle.

Après un ſéjour de quatre mois en Lorraine, elle ſe propoſa de retourner à Annecy. Le triennal de ſa ſupériorité étant expiré, quelque-temps auparavant elle avoit eu ſoin d'envoyer l'acte de ſa dépoſition, & d'ordonner qu'on procédât, même avant ſon retour, à une nouvelle élection. Arrivée dans ſon Monaſtere, elle ne s'occupa que de la pourſuite des informations touchant la vie & les miracles du Saint Evêque.

Le ſuccès de ce travail combloit de joie la Mere de Chantal, lorſque Dieu voulut mettre ſon cœur maternel à la plus ſenſible épreuve.

Le Baron de Chantal ſon fils unique étoit allé ſervir en qualité de Volontaire au ſiege de la Rochelle. Le Maréchal de Thoiras, qui défendoit l'Iſle de Rhé, où les Anglois ſe diſpoſoient à faire une deſcente, le choiſit pour marcher à la tête du premier eſcadron de ſon armée. Ce jeune Seigneur ſe prépara au combat par la réception des Sacremens. Les Anglois s'avancerent après leur deſcente. Il les attaqua ſous les ordres du Maréchal, & montra dans ce moment autant de préſence d'eſprit que d'intrépidité. Il fit des prodiges de valeur, trois chevaux furent tués ſous lui; enfin, après un combat de ſix heures, ayant pénétré dans un bataillon ennemi, il ſe vit enveloppé & chargé de tous côtés avec tant de furie, qu'il fut renverſé à à terre, percé de vingt-ſept coups de piques. Il vécut encore deux heures dans les ſentimens d'un Héros qui meurt pour ſon Dieu, pour ſon Roi & pour ſa Patrie. Il n'avoit que trente-un an. Il laiſſa en mourant ſa femme enceinte d'un enfant qui fut cette célebre Marquiſe de Sévigné, ſi connue par ſon eſprit & par ſes Lettres.

L'Archevêque de Bourges informé le premier de cette mort, n'eut pas la force d'en inſtruire ſa ſœur. Il en chargea l'Evêque de Geneve. Celui-ci perſuadé que le Pain des forts pourroit ſeul la ſoutenir dans ſon affliction, prit le moment où elle venoit de communier, pour lui faire part de cette affreuſe nouvelle. On conçoit aiſément quelle fut la vivacité de ſa douleur ; elle donna d'abord des larmes à la nature & à la tendreſſe, mais bien-tôt la piété les eſſuya. Proſternée devant l'image de Jéſus crucifié, & baiſant tendrement ſes plaies : „ Mon Dieu, mon Rédempteur, s'écria-„ t-elle, j'accepte tous les coups que „ votre main me porte ; qu'il eſt heu-„ reux ce cher fils, je vous en rends „ graces, Seigneur, oui : qu'il eſt heu-„ reux d'avoir ſcellé de ſon ſang la fidé-„ lité que ſes aïeux ont toujours eue „ pour l'Egliſe. Qu'il eſt heureux d'ê-„ tre enſeveli ſous les trophées de ſon „ zele, victime & martyr de la vérité ? „ Que je ſuis moi-même heureuſe d'a-„ voir fourni le ſang qu'il a répandu „ pour Jéſus-Chriſt ". Des ſentimens ſi nobles & ſi chrétiens lui firent preſque

désavouer ses premiers regrets, & la mirent en état de consoler elle-même l'Archevêque son frere.

Le jour de l'Ascension de la même année, le Monastere d'Orléans élut notre Sainte pour Supérieure ; elle y alla, non dans le dessein d'accepter cette charge, mais de faire procéder à une autre élection. De-là elle partit pour Paris, où on la desiroit depuis longtemps. Son objet étoit non-seulement de voir la Maison qu'elle y avoit établie, mais encore de visiter un second Monastere qui venoit d'être fondé au Fauxboug Saint Jacques. En passant par le Dauphiné, elle alla à Cremieux faire la fondation que les Dames de St. Julien y avoient procurée.

Arrivée à Paris, on s'empressa de toutes parts de la venir voir, ou de la consulter. Elle demeura alternativement dans la Maison de la rue Saint Antoine & dans celle du Fauxbourg Saint Jacques, partageant ses soins entre des Filles qui lui étoient également cheres. Elle passa l'hyver dans ces saints exercices, & repartit au printemps suivant pour Annecy. Dans toutes ces courses,

elle opéra diverſes guériſons, qui confirmerent la haute opinion qu'on avoit de ſa ſainteté. Elle viſita pluſieurs Monaſteres de l'Ordre, particulierement ceux de Dijon, de Châlons ſur Saone, & arriva à Annecy la veille de la Touſſaints.

Elle apprit dans ce même-temps que le Comte de Toulongeon ſon gendre avoit été fait Gouverneur de Pignerol, Place importante que le Roi venoit de conquérir. Allarmée de ce ſurcroît de proſpérité, elle écrivit à ſa fille pour l'exhorter à l'humilité, & à la reconnoiſſance envers Dieu.

A l'Aſcenſion de l'année ſuivante, il lui fallut encore une fois, malgré toutes répugnances, accepter la charge de Supérieure d'Annecy, tant pour ſatisfaire aux vœux de ſa Communauté, que pour ſe conformer à l'ordre qu'elle en reçut de l'Evêque de Geneve. L'évenement fit voir qu'une providence toute particuliere avoit préſidé à cette élection. La peſte, qui venoit de cauſer en France les plus grands ravages, s'étendit dans la Savoie & juſque ſur Annecy. Ceux qui avoient des aziles à la campagne,

ſortirent de la Ville, la Mere de Chantal fut preſſée de ſe ſouſtraire au danger. Mais la Sainte Supérieure ſe ſeroit regardée comme indigne de ce titre, ſi elle eût été capable de préférer ſa ſureté à ſon devoir. A ſon exemple, l'Evêque de Geneve, digne frere & ſucceſſeur de Saint François de Sales, prit la réſolution d'expoſer ſes biens, ſa perſonne & ſa vie pour ſecourir ſon troupeau.

Les deux Monaſteres de Paris, juſtement effrayés du danger que couroit leur chere Mere avec toute ſa Communauté, lui envoyerent des préſervatifs, des remedes & de l'argent. Pleine de confiance en Dieu, elle ne réſerva rien pour ſa Maiſon; elle employa tout au ſoulagement des pauvres & des malades de la Ville. Son unique peine étoit de ne pouvoir aller les ſecourir en perſonne, comme elle avoit fait autrefois; & alors, pour la premiere fois, la loi de la clôture lui parut une loi pénible. La peſte régna dans Annecy pendant deux années entieres, & néanmoins le Monaſtere de la Viſitation n'en fut point attaqué, malgré les rapports continuels

qu'on y avoit avec les perſonnes du dehors pour leur donner des conſolations & des ſecours. Le Seigneur ſe laiſſa enfin fléchir, & le fléau ceſſa.

L'année ſuivante, vers la fin de l'été, les Commiſſaires députés pour l'ouverture du tombeau de Saint François de Sales, s'aſſemblerent à Annecy, & le firent exhumer. Le corps ſe trouva tout entier, quoiqu'enſeveli depuis près de dix ans. On le porta dans la Sacriſtie du Monaſtere, où il fut expoſé à la vénération de la Communauté. La Mere de Chantal témoigna un extrême deſir de lui baiſer la main; après quelques difficultés, on accorda cette permiſſion à ſa piété; elle prit avec le plus grand reſpect cette main précieuſe, la baiſa, & la porta ſur ſa tête, comme pour recevoir ſa bénédiction. Dans cette circonſtance s'opérerent pluſieurs miracles, qui furent juridiquement conſtatés.

Cette joie pure que reſſentoit notre Sainte, devoit être, comme toutes les autres, tempérée par des amertumes; ſa premiere affliction fut la mort de Michel Faure, Confeſſeur très-éclairé, qui

étoit celui du Monaſtere, & dès-lors le ſien ; car elle avoit la ſage méthode de n'en vouloir point d'autre que celui de la Communauté. On lui annonça en même-temps la mort de Madame de Chantal ſa belle-fille, qui laiſſoit une orphéline âgée de cinq ans. Dès le lendemain elle apprit celle du Comte de Toulongeon ſon gendre. Ces aſſauts émurent ſa tendreſſe, ſans ébranler ſa ſoumiſſion, & elle ſignala par un nouveau trait ſon abandon à la Providence. Un grand nombre de Filles de la Ville & des environs, étant venu la ſupplier de vouloir les retirer du monde, ſans lui préſenter d'autre dot que beaucoup de vertu, & une bonne vocation ; elle forma le deſſein d'ériger dans Annecy une ſeconde Maiſon de ſon Ordre ; pour les y admettre gratuitement. Elle propoſa d'abord ſon projet à ſes Supérieurs qui l'approuverent ; elle écrivit enſuite au Prince Thomas de Savoie, qui fit auſſitôt expédier des Lettres Patentes, & les lui envoya. Outre la difficulté de trouver les fonds néceſſaires pour cet établiſſement, la Mere de Chantal eut encore à ſurmonter les oppoſitions les plus fortes

fortes & plus inattendues de la part des habitans, qui, regardant cette nouvelle Maiſon comme une ſurcharge pour leur Ville, mirent dans leurs intérêts le Sénat de Chambery, lequel refuſa d'enregiſtrer les Lettres Patentes.

Ce déchaînement de la part de ceux mêmes qui venoient de recevoir les témoignages les plus ſenſibles de la généreuſe charité de notre Sainte, ne fit que raminer ſa confiance dans le Seigneur, qu'elle regardoit comme l'auteur de ſon deſſein. Elle eut recours au Duc de Savoie, de qui elle obtint des Lettres de Juſſion adreſſées au Sénat de Chambery, pour l'enregiſtrement des Lettres Patentes, & un ordre précis au Corps de Ville d'Annecy de ne plus s'oppoſer à l'établiſſement du nouveau Monaſtere; on obéit, & tout-à-coup le peuple, par un effet de l'inconſtance qui lui eſt naturelle, ou par un coup imprévu de la Providence, devint auſſi favorable à la nouvelle fondation, qu'il lui avoit été contraire. Le ſecond Monaſtere s'établit à la ſatisfaction de tout le monde.

En 1635, la Mere de Chantal fit un voyage à Paris, où les affaires de l'Inſti-

tut demandoient sa présence, & y arriva au mois de Juillet. Le Clergé de France étoit alors assemblé.

Dès le lendemain de son arrivée, elle fit prier un grand nombre de Prélats de vouloir bien se rendre au Monastere de la rue Saint Antoine, & d'agréer que Saint Vincent de Paul, & quelques amis & protecteurs de l'Ordre s'y rendissent aussi. Tous ceux qui avoient été invités s'étant assemblés, la Mere de Chantal leur dit que l'objet de son voyage étoit de trouver dans leurs lumieres les moyens de conserver & d'affermir l'union dans l'Institut. Le premier qui fut proposé fut accepté unanimément, & se pratique encore : c'étoit que toutes les Maisons s'assisteroient mutuellement dans leurs besoins. Le second fut mis en délibération ; il s'agissoit de donner à l'Ordre un chef proprement dit. Les uns vouloient que le premier Monastere d'Annecy fût déclaré Chef d'Ordre, & que celle qui en seroit Supérieure, fût reconnue pour Générale de toute la Congrégation. D'autres vouloient qu'on fixât la supériorité en la personne de la Mere de Chantal & de celles qui lui suc-

cederoient par élection. Enfin, quelques-uns étoient d'avis d'établir un Supérieur Général qui seroit choisi par tous les Monasteres de l'Institut,& qui en seroit comme le centre d'union. Chacun ayant opiné, on demanda l'avis de notre Sainte, elle répondit qu'elle alloit le déclarer avec d'autant plus de confiance, qu'elle ne diroit rien d'elle-même, qu'elle ne feroit qu'exposer ce que le Saint Fondateur avoit constamment pensé sur cet article; que son intention avoit toujours été que chaque Monastere fût soumis à l'Evêque Diocésain, parce que c'étoit là l'esprit de l'Eglise; elle ajouta que l'expérience lui avoit prouvé sensiblement à elle-même l'avantage de ce gouvernement. Toute l'assemblée applaudit à un sentiment si sage, & confirma tous les autres moyens d'union & d'uniformité qui avoient été employés jusqu'alors, & qui sont encore aujourdhui en usage dans les différentes Maisons de l'Institut.

La Mere de Chantal se disposa ensuite à retourner à Annecy. La premiere Maison de Paris craignant que ce ne fût pour la derniere fois qu'elle avoit le

bonheur de la voir, ſouhaita de poſſéder ſon cœur après ſa mort, pour ne pas la perdre entierement. On lui députa une des Religieuſes pour lui témoigner le deſir de la Communauté. Son humilité allarmée rejeta d'abord une telle propoſition; mais la Sœur qui lui parloit, s'attendoit à ſa réponſe, & avoit préparé la ſienne. " Ma Mere, lui dit-elle, nous vous demandons votre cœur, moins comme un gage de votre affection pour nous, que comme un moyen de cimenter à jamais notre union de ſentimens & d'affection avec vos Filles d'Annecy qui auront votre corps. O, ma Fille, répondit la Mere, je me rends à une raiſon ſi ſolide, & je donnerois mille cœurs, ſi je les avois, pour un tel objet ". Elle tint ſa parole; car avant ſon départ, elle laiſſa un écrit de ſa main, par lequel elle vouloit que ſon cœur fût porté, après ſon décès, au premier Monaſtere de Paris. La Mere de Châtel, alors Supérieure du Monaſtere d'Annecy, s'engagea auſſi de ſon côté, & par écrit, d'exécuter en temps & lieu les intentions de la vénérable Mere.

Au mois d'Avril de l'année 1636,

notre Sainte partit pour Annecy, & ſe détourna de ſa route pour viſiter les Monaſteres du Languedoc, de la Provence & du Dauphiné, qui la deſiroient depuis long-temps. Elle eſſuya des fatigues incroyables dans ce voyage, ſur-tout dans le Languedoc & la Provence, où les chaleurs furent exceſſives cette année-là. Mais elle ſouffrit beaucoup plus encore des honneurs éclatans qu'on s'empreſſoit de lui rendre par-tout. En paſſant par Autun, la Comteſſe de Toulongeon ſa fille, dont le fils unique étoit à l'extrêmité, la pria de venir chez elle pour donner la bénédiction à ce cher enfant. Cette propoſition bleſſa ſon humilité; elle s'excuſa ſur ſa regle, qui ne lui permettoit pas de loger chez des ſéculiers; comme elle perſiſtoit dans ſon refus, la Comteſſe lui fit donner par l'Evêque d'Autun un ordre précis de ſe rendre chez elle; elle obéit, & alla donner cette bénédiction ſi deſirée à ſon petit-fils, qui fut guéri miraculeuſement; elle partit auſſi-tôt, ne voulant pas ſéjourner, ni même coucher chez la Comteſſe.

Par cette obſervation exacte & litté-

rale de la Regle, elle juſtifioit la fermeté dont elle uſoit à cet égard envers les autres. Une Supérieure du Monaſtere de Moulins ayant conſulté ſur ſes infirmités, on lui ordonna d'aller prendre les Eaux de Bourbon, comme le plus ſûr remede à la maladie dont Dieu l'affligeoit ; cette fervente Religieuſe aimoit la ſolitude, & refuſoit de la quitter ; mais l'Evêque d'Autun ſon Supérieur, ayant donné les permiſſions néceſſaires, elle ſe détermina, quoiqu'avec peine, à en faire uſage. Au retour des Eaux, les freres de cette Religieuſe la retinrent quelque-temps chez eux pour achever de la rétablir. Cette conduite parut une innovation dans l'Ordre, & l'on fit des plaintes à la Mere de Chantal ; allarmée de cette nouvelle, & craignant que l'eſprit de diſſipation ne ſe répandît dans ſon Inſtitut, ſous prétexte d'infirmités, elle crut devoir prévenir les ſuites de cette ſortie, en donnant à ſa Congrégation naiſſante un exemple mémorable de ſévérité. Elle deſira & obtint de l'Evêque d'Autun un ordre exprès de faire procéder à une autre élection, eſtimant qu'une Supérieure ne

pouvoit inſpirer l'amour de la retraite, ſi elle ne la gardoit elle-même, & que pour paſſer de la ferveur au relâchement, il ſuffiſoit d'enfreindre quelque partie de la Regle.

De retour à Annecy, elle ne s'occupa plus que de ſa propre ſanctification, joignant à toutes ſes autres vertus la ſoumiſſion la plus parfaite envers celle à qui elle ſe croyoit tenue d'obéir comme à Dieu même. Mais le Seigneur qui vouloit l'éprouver pour la diſpoſer à la mort, lui ôta tout-à-coup toute conſolation intérieure. Elle tomba dans ces inquiétudes, ces frayeurs qui ébranlent l'eſpérance dans ces doutes, ces perplexités qui font chanceler la foi, enfin dans ces répugnances, ces dégoûts, ces ennuis qui fatiguent la patience. Son ame en proie aux ſéchereſſes, aux amertumes, à la déſolation, ne reſſentoit plus ces attraits du divin amour, où elle trouvoit auparavant un bonheur ſi pur, & comme un avant-goût des délices du Ciel. Un état ſi accablant n'abattit point ſon courage, elle ne ceſſa pas de s'appliquer avec la même ardeur aux devoirs de la piété, & aux fonctions

d'une vie laborieuſe. A des croix ſi peſantes, Dieu en ajouta d'autres, en appelant à lui la Mere Favre, ſa premiere fille & ſa fidele compagne, la Mere du Châtel, à qui elle ſuccéda dans la ſupériorité du premier Monaſtere d'Annecy, & la Mere de Brechard, morte à Riom, en odeur de ſainteté.

Elle déploroit encore la perte qu'elle avoit faite de ces trois fideles coopératrices, dans l'eſpace de moins de ſix mois, lorſque la Ducheſſe de Savoie l'appela à Turin pour y établir une Maiſon de ſon Ordre. Ce voyage long & difficile pour une perſonne âgée de ſoixante-cinq ans, & infirme, fut bien adouci par les attentions extrêmes qu'on eut pour elle. Lorſqu'elle eut pris quelques jours de repos dans cette Capitale du Piedmont, Madame de Savoie la fit venir au Valentin, Maiſon de Plaiſance où elle demeuroit alors, & lui donna les marques les plus diſtinguées de ſon eſtime & de ſa confiance ; elle lui fit de riches préſens pour la nouvelle fondation, & ne lui permit de reprendre le chemin d'Annecy, qu'après un ſéjour de ſept mois

A ſon retour, Madame de Chantal s'occupa de la réuſſite d'un deſſein digne de ſon zele, & qu'elle méditoit depuis long-temps ; c'étoit d'établir dans le Dioceſe de Geneve les Prêtres de la Miſſion que Saint Vincent de Paul venoit d'inſtituer. Elle obtint de lui ſix Miſſionnaires choiſis, leſquels donnerent de nouveaux accroiſſemens à la Religion Catholique, que Saint François de Sales avoit rétablie dans ce pays.

Ces progrès rapides de la foi de Jéſus-Chriſt lui cauſoient une joie qui fut bien-tôt traverſée par une double affliction. Elle perdit en même-temps l'Archevêque de Bourges ſon vertueux frere, & le Commandeur de Sillery cet illuſtre Bienfaiteur de l'Ordre. Quelques légitimes que fuſſent les ſujets de ſa douleur, & quelque vif qu'en fût le ſentiment, elle tâcha néanmoins de l'étouffer, parce qu'elle craignit qu'il ne fût oppoſé aux deſſeins de la Providence ; ainſi gagnoit-elle toujours plus du côté de la vertu, à meſure qu'elle perdoit du côté du monde.

Madame de Chantal ne ſongeoit plus

qu'à sa fin derniere, qu'elle regardoit comme prochaine à cause de son âge & de ses infirmités, lorsqu'elle apprit que le Monastere de Moulins l'avoit élue Supérieure ; elle refusa d'y consentir, mais elle ne put se dispenser de se rendre dans cette Ville. Dom Juste Guerin, qui avoit succédé au frere de Saint François de Sales, fortement sollicité par la Duchesse de Montmorency, fit entendre à la Mere de Chantal que le voyage qu'on la pressoit de faire étoit conforme à la volonté de Dieu, qu'elle étoit libre de renoncer à son élection, mais que des affaires de conséquence demandoient sa présence à Moulins. Les années de la Sainte, la foiblesse de sa santé, les larmes & les inquiétudes des habitans & des deux Monasteres d'Annecy ne purent la détourner de l'obéissance qu'elle avoit vouée à Dieu dans la personne de ses Supérieurs. Elle partit dans un équipage que lui envoya la Duchesse de Montmorency, & arriva le 9 d'Août dans la Capitale du Bourbonnois.

Autant son départ avoit causé de regrets à Annecy, autant sa présence causa-t-elle de joie à Moulins. Mais per-

ſonne n'y prit plus de part que cette vertueuſe Princeſſe, ſi connue par les malheurs d'un époux que tant de lauriers n'ont pu mettre à l'abri des foudres de la Juſtice. Elle attendoit avec impatience cette heureuſe entrevue qui devoit lui faire connoître la volonté de Dieu ſur elle. Son deſſein étoit de prendre l'habit de la Viſitation, & de conſacrer une grande partie de ſes biens à des œuvres pieuſes. La Sainte Fondatrice lui conſeilla de terminer toutes les affaires qu'elle avoit dans le monde avant que d'embraſſer la vie Religieuſe, de remettre à ſes freres la dot qu'elle avoit reçue de ſa Maiſon, & de borner à quelque don médiocre les libéralités dont elle avoit la penſée d'enrichir le Monaſtere de Moulins ; elle s'oppoſa même au deſſein qu'avoit la Ducheſſe de fonder un Monaſtere à Toulouſe, & de le doter aſſez richement pour que les Filles de ceux qui avoient contribué à la mort de ſon mari puſſent être entretenues gratuitement, au cas qu'elles vouluſſent quitter le monde ; traits véritablement grands, où l'on voit d'un côté le pardon des injures porté juſqu'à l'héroïſme chré-

tien, & de l'autre, le déſintéreſſemen
le plus marqué & le plus conforme a
véritable eſprit de la Religon.

La Princeſſe fut parfaitement docil
aux avis de la vénérable Mere. Ell
trouvoit tant de ſageſſe & d'onction dan
ſes diſcours qu'elle ne ſe laſſoit pas d
la conſulter & de l'entendre. Sa docili-
té éclata même alors par un ſacrific
qu'elle fit avec d'autant plus de généro
ſité qu'il coûta cher à ſon cœur. Ell
conſervoit un portrait du feu Duc d
Montmorency richement bordé de dia-
mans, qu'elle avoit reçu de lui. Cett
image le faiſoit en quelque ſorte revi
vre à ſes yeux, & ſoulageoit ou trom-
poit ſa douleur. Mais dès que la Mer
de Chantal eut condamné ce reſte d'u
amour, qui, légitime autrefois, ne pou
voit plus l'être ſi l'on continuoit à l
nourrir, elle fut obéie. Le portrait fu
remis à la vénérable Mere, & les dia
mans dont il étoit enrichi deſtinés à ſer-
vir d'ornement aux Saints Autels.

Ces deux grandes ames s'édifioient &
s'admiroient réciproquement, lorſqu'el-
les furent obligées de ſe ſéparer pou
quelque-temps: la Mere de Chantal reçu
une

une lettre de la Reine Anne d'Autriche, qui l'invitoit de se rendre auprès d'elle à Saint Germain-en-Laye. A cette lettre étoit joint un ordre exprès de l'Evêque de Geneve. Elle se hâta d'exécuter les volontés de son Supérieur & de sa Souveraine, & partit aussi-tôt dans une litiere que la Reine lui avoit envoyée. Cette Princesse, si habile dans le discernement des esprits, rendit à la Mere de Chantal tous les honneurs dus à la sainteté. Jusques-là elle l'avoit honorée de son estime, elle ne put alors lui refuser son admiration & sa confiance, dont elle lui donna les marques les plus signalées.

Revenue à Paris au Monastere de la rue Saint Antoine, elle y fut si contente de l'union qui régnoit entre les Religieuses, & de leur régularité, qu'elle confirma par un second acte le don qu'elle leur avoit fait de son cœur après son décès. Elle les quitta après leur avoir fait les plus tendres adieux, & leur avoir donné sa bénédiction & le baiser de paix. Elle visita sur la route les Monasteres de Melun & de Montargis, & arriva la veille de la Présentation à celui

de Nevers, où elle renouvela le lendemain ſes vœux avec la Communauté. Quoiqu'elle ſentît alors les premieres atteintes de la maladie qui devoit la conduire au tombeau, elle ſe remit cependant en marche, & arriva le 3 Décembre à Moulins. Malgré la fatigue du voyage & l'altération ſenſible de ſes forces, elle ſuivit exactement tous les exercices de la Communauté pendant cinq jours. Le ſixieme, fête de la Conception de la Sainte Vierge, la fievre la prit avec une inflammation de poitrine, elle entendit toutefois la Meſſe à ſept heures du matin, & y communia. Mais après cette ſainte action, elle ſe trouva ſi accablée, qu'elle fut contrainte de ſe mettre au lit. Le mal s'accrut, & dès le quatrieme jour on le jugea mortel.

Le Saint Sacrement fut expoſé dans l'Egliſe du Monaſtere, & toute la Ville ſe mit en prieres pour obtenir ſa guériſon : ce qu'il ſeroit impoſſible de rendre, c'eſt la déſolation qui régnoit parmi ſes cheres Filles. Dans ce trouble général, la Malade ſeule jouiſſoit d'un calme profond, dont elle ſçut profiter pour faire un ſaint uſage de ſon état. Laiſſant à

d'autres le ſoin de penſer aux Médecins & aux remedes, & ne ſongeant qu'à aſſurer ſon ſalut par la réception des derniers Sacremens ; elle repaſſa dans l'amertume de ſon cœur toutes les années de ſa vie, & fit une confeſſion générale au Confeſſeur de la Communauté, qu'elle pria enſuite d'écrire ſes dernieres volontés & inſtructions adreſſées à tous les Monaſteres de l'Ordre. Malgré la violence de ſon mal, qui augmentoit d'heure en heure, elle crut ne devoir abandonner qu'avec la vie le ſoin de ſa Congrégation. Dieu ſembla favoriſer ſes pieux deſſeins, en ſuſpendant ſes douleurs & en ſoutenant ſa foibleſſe pendant trois heures, qu'elle employa à dicter ce Teſtament ſpirituel avec la préſence d'eſprit la plus parfaire. Auſſi-tôt après elle demanda le Saint Viatique. A la vue de toute la Communauté, qui, proſternée auprès de ſon lit, fondoit en larmes, elle demanda pardon des mauvais exemples qu'elle s'accuſoit d'avoir donnés, & de toutes les fautes qu'elle croyoit avoir commiſes contre la Regle ; puis élevant la voix : " ô mon Dieu, „ s'écria-t-elle, je vous reconnois dans

„ cet auguſte Sacrement pour mon
„ Créateur & mon Rédempteur, je
„ confeſſe que je n'attends mon ſalut
„ que de votre ſeule miſéricorde & de
„ vos mérites. Ah ! Seigneur, ajouta-
„ t-elle, ſi j'ai quelque regret, c'eſt de
„ ne pas mourir d'une mort ſanglante
„ en témoignage de cette même foi.

Après avoir reçu le Saint Viatique, elle ſe fit lire quelques Chapitres du Livre de l'Amour de Dieu, que ſon bienheureux Pere avoit compoſé pour elle, enſuite le récit de ſa mort & de celle de Sainte Monique.

Depuis qu'elle étoit au lit, la Ducheſſe de Montmorency ne l'avoit point quittée, ne voulant pas ſouffrir, malgré toutes les réſiſtances de la Malade, qu'elle fût ſervie par d'autres que par elle. En vain faiſoit-elle tous ſes efforts pour lui cacher ſa douleur, ſes larmes la décéloient ſouvent; & ſi quelquefois elles ſe trouvoient ſuſpendues par les tendres reproches que lui faiſoit la Sainte, elles reprenoient leur cours dès qu'il étoit poſſible de les dérober aux yeux de celle qui en étoit le ſujet.

La charitable Mere ſe fit un plaiſir de

ſatisfaire cette vertueuſe Dame toutes les fois que celle-ci, ſe trouvant ſeule avec elle, vouloit profiter des reſtes d'un temps précieux pour recevoir ſes derniers avis. Elle entra dans les détails les plus circonſtanciés de tout ce qui pouvoit contribuer à l'affermir dans ſes bons deſſeins, & à la faire avancer dans la perfection.

Le Vendredi ſixieme & dernier jour de ſa maladie, elle ſentit ſes forces diminuer d'heure en heure ; & voulant ſe procurer tous les ſecours qu'on peut attendre des Miniſtres de l'Egliſe, dans le terrible paſſage du temps à l'éternité, elle fit appeler le Pere de Lingendes, Directeur de Madame de Montmorency. Ce Jéſuite célebre par ſa piété & par ſa ſcience, l'avoit vu pluſieurs fois pendant le cours de ſa maladie : il ne la quitta plus, qu'elle n'eût conſommé ſon ſacrifice. Il ſeconda la ferveur des ſaintes diſpoſitions où il la trouva ; & après lui avoir fait adminiſtrer le dernier Sacrement des mourans, qu'elle reçut avec la piété la plus édifiante, il la pria de donner ſa bénédiction à ſes cheres Filles, qui, toutes à genoux, la de-

manderent, les larmes aux yeux ; elle refusa d'abord de la leur donner en sa présence, mais comme il insistoit vivement : " ce sera donc, dit - elle, pour „ vous obéir ". Alors levant les yeux & les mains au Ciel, elle leur parla assez long - temps touchant leurs devoirs, & termina son discours en les bénissant ; toutes s'approcherent pour lui baiser la main ; elle recommanda à chacune en particulier les vertus qu'elle jugeoit lui être nécessaires ; s'adressant ensuite à la Duchesse de Montmorency, & la regardant tendrement, " adieu Madame, „ lui dit-elle, il faut nous séparer, puis„ que Dieu le veut ". Après ces courtes paroles, elle se tourna vers le Pere de Lingendes, & lui dit : " Mon cher Pe„ re, nous vous avons tant d'obligations „ & à votre sainte Compagnie, que nous „ ne pouvons assez les reconnoître ; je „ vous remercie très - humblement de „ tant d'assistances que vous nous avez „ rendues ".

Depuis ce moment elle fut si affoiblie, qu'elle ne put presque parler, mais s'entretenant intérieurement avec Dieu, on l'entendoit faire des aspirations sain-

tes & des ſacrifices continuels de ſa vie à ſon Auteur. Pour ranimer ces ſentimens, elle ſe fit lire l'Hiſtoire de la paſſion du Sauveur, & l'écouta en tenant les yeux attachés ſur le Crucifix, qu'elle portoit tantôt ſur ſa bouche pour baiſer ſes plaies ſacrées, tantôt ſur ſon cœur pour le fortifier & augmenter l'ardeur de ſon amour. Après cette lecture, elle fit ſa profeſſion de Foi, & renouvela ſes vœux. Elle écouta avec attention les prieres de la recommandation de l'ame: „ mon Dieu, diſoit-elle, de temps en „ temps, que ces prieres ſont belles “. Elle paroiſſoit vouloir s'aſſoupir, lorſque frappée d'une ſoudaine terreur, elle appela le Pere de Lingendes, & lui parla de la rigueur des jugemens de Dieu, avec tant de force, que ce ſaint homme en parut d'abord lui-même déconcerté. Mais revenant à lui : ” Ma Mere, lui dit-il, „ manquez-vous d'eſpérance en un „ Dieu infiniment bon ? Ah ! mon Pere, „ répondit-elle, non ſans doute, ſa bon„ té eſt ſans bornes, il me fera miſéri„ corde, j'appuie ma confiance ſur les „ mérites de mon Sauveur ; mais que les „ Jugemens de Dieu ſont terribles. Uniſ-

„ ſez vos ſouffrances, lui dit-il, à cel-
„ les de Jéſus-Chriſt. Hélas ! répliqua-
„ t-elle, nous ſommes coupables, & il
„ eſt innocent ; & qu'eſt-ce que nos ſouf-
„ frances en comparaiſon des ſiennes ?
„ Conſolez-vous, lui dit le Pere, le
„ Fils de Dieu approche, l'amour qu'il
„ a pour ſes épouſes le porte à venir en
„ perſonne recevoir leurs eſprits. Que
„ cette penſée eſt douce, dit la Sainte !
„ Le Pere de Lingendes ajouta, l'E-
„ poux ne viendra pas ſeul, votre bien-
„ heureux Pere l'accompagnera ". Elle répondit avec confiance : " il me l'a ainſi
„ promis ". Alors on lui propoſa de lui apporter la Mitre de S. François de Sales. " Non, dit-elle, ſi c'eſt pour ma guériſon
„ ou pour mon ſoulagement ". On lui répondit que c'étoit uniquement afin que la volonté de Dieu s'accomplît. " Ah !
„ pour ce motif, reprit-elle, très-volon-
„ tiers ". On la lui préſenta, elle la baiſa tendrement, & à l'inſtant ſes peines intérieures s'évanouirent ; cette paix étoit l'avant-coureur du repos éternel où elle alloit entrer. " Encore quelques
„ momens, ma chere Mere, lui dit le
„ Pere de Lingendes, & vous ſerez

„ dans le bienheureux ſéjour, où vous „ verrez votre Dieu, où vous l'aime- „ rez parfaitement ". Puis élevant la voix, parce que la voyant aux priſes avec la mott, il craignoit de n'être pas entendu : " Ma Mere, lui dit - il, l'E- „ poux approche, ne voulez-vous pas „ aller au-devant de lui ? Ah ! oui, „ mon Pere, répondit - elle d'une voix „ mourante, mais diſtincte, oui, mon „ Pere je le veux, & je m'y envais ". En effet, après avoir prononcé trois fois le nom de Jéſus, elle expira.

Ainſi mourut vers les ſept heures du ſoir, le treize Décembre 1641, Jeanne-Françoiſe Frémiot, Baronne de Chantal, âgée d'environ ſoixante-dix ans.

On peut dire qu'à l'inſtant même de ſa mort, elle fut canoniſée par la voix du peuple. Tous à l'envi publioient ſes vertus, & l'appeloient hautement la Sainte du ſiecle.

Nous ne parlerons point ici de cet eſprit pénétrant & élevé, de ce jugement ſain & ſolide, de cette diſcrétion circonſpecte, de cette prudence conſommée, de ce cœur bon & ſenſible, de cette douceur inſinuante, de ce courage

mâle & généreux, de ce désintéressement héroïque dont l'Auteur de la nature l'avoit douée. Ces belles qualités, qui caractérisent les grandes ames, ne font pas les Saints. Mais cette foi vive & pure, cette piété tendre, cette charité sans bornes, cette humilité profonde, cette patience inaltérable, cette ferme confiance dans le Seigneur, cet abandon absolu aux desseins de sa providence, ce mépris décidé pour le monde, cette vigilance infatigable sur elle-même & sur ses inférieures, cette fermeté sans rigueur, cette condescendance sans foiblesse, cette obéissance prompte & sans réserve à ses Supérieurs, cette vie active toujours unie à la contemplation, ce recueillement continuel, cette communication intime avec le divin Epoux de son ame, ce détachement entier de soi-même, cette parfaite conformité à la volonté de Dieu, ce zele ardent pour sa gloire, qui ont rempli jusqu'au dernier moment d'une si belle vie, ont-ils pu n'être pas couronnés par le Dieu de justice & de miséricorde?

La France, qui a vu naître & mourir la Mere de Chantal, la Savoie qu'elle a

ſi long-temps édifiée, la Religion qu'elle a étendue par ſon zele, l'Egliſe qu'elle a embellie par ſes établiſſemens, ſa Congrégation où ſe perpétue ſon eſprit, tout dépoſe de l'éminence de ſes vertus; & ce ſont ces vertus ſcrupuleuſement examinées, long-temps diſcutées, juridiquement conſtatées; ce ſont les miracles qui en ont été la récompenſe & la preuve, que les Souverains Pontifes ont jugés dignes d'être reconnus par un culte public. Pour le conteſter, ce culte d'hommage, de vénération, de confiance, & ſur-tout d'imitation, qui lui eſt dû; il faudroit non-ſeulement ſe refuſer à l'évidence des faits les plus avérés, mais encore réſiſter à la voix & à l'intention de l'Egliſe, qui a cru devoir lui decerner des Autels.

FIN.

SENTIMENS DE SAINT FRANÇOIS DE SALES,

Sur les Vertus de Sainte Jeanne-Françoise de Chantal.

MOn Frere de Thorens, *dit-il à un de ses amis*, alla quérir sur le mois passé Mademoiselle de Chantal sa petite femme en Bourgogne, & a ramené avec elle une belle-mere qu'il ne mérita jamais d'avoir, ni moi de servir. Dieu l'a rendue ma fille ; elle est venue, afin que je la fisse mourir au monde & vivre à Jésus-Christ. Pressée des desseins de Dieu sur elle, elle a tout quitté, & avec une force & une prudence non commune à son sexe, elle a pourvu à tout, ensorte que les bons trouveront beaucoup de choses à louer

dans

dans cette action, & les méchans ne ſçauroient ſur quoi s'attacher pour en médire.

Dans une autre Lettre le Saint Evêque parle ainſi : La Mere abeille de notre nouvelle ruche, *dit-il*, eſt bien tourmenteé de maladie ; c'eſt qu'elle eſt trop âpre à la pourſuite des vertus ; cependant elle ne trouve point de remede à ſon gré, que la pratique de ſa Regle. Je n'ai jamais vu tant de pureté d'intention, de ſoumiſſion à l'obéiſſance, de détachement de tout, d'acquieſcement à la volonté de Dieu, de ferveur dans l'Oraiſon, qu'en a cette bonne Mere. Pour moi, je crois que Dieu la rendra une Sainte Paule, Sainte Angele, Sainte Catherine de Genes, & telles ſaintes Veuves.

Et ailleurs ce grand Saint mande à un de ſes parens : J'ai une conſolation inexplicable de voir la modération de notre chere Mere dans ſes traverſes, & l'indifférence totale où elle eſt pour toutes les choſes de la terre ; & je puis dire en vérité, qu'une ame ne peut arriver à une plus haute perfection, ſelon l'étendue des graces qu'elle a reçues ; je la

regarde comme l'honneur de ſon ſexe, qui a eu la ſcience des Saints pour mener une vie cachée toute ſainte, ſous un extérieur d'une vie commune, qui n'a rien d'extraordinaire que d'être irréprochable en tout.

Je ne parle, *ajoute-t-il, écrivant à un Evêque*, de cette ame toute ſainte, qu'avec reſpect; on ne peut aſſembler une plus grande étendue d'eſprit avec une plus profonde humilité, elle eſt ſimple & ſincere comme un enfant, avec un jugement ſolide & élevé, l'ame grande, un courage pour les ſaintes entrepriſes au-deſſus de ſon ſexe; & en un mot, je ne lis jamais la deſcription de la femme parfaite de Salomon, que je ne penſe à la Mere de Chantal. Je vous dis tout cela à l'oreille du cœur; car cette ame vraiment humble ſeroit toute peinée, ſi elle ſçavoit que je vous euſſe dit d'elle tant de bien.

SENTIMENS DE SAINT VINCENT DE PAUL,

Sur la sainteté de la Mere de Chantal, & la vision qu'il eut de sa gloire.

NOus Vincent de Paul, Supérieur Général très-indigne de la Congrégation des Prêtres de la Mission, certifions qu'il y a environ vingt ans que Dieu nous a fait la grace d'être connu de défunte notre très-digne Mere de Chantal, Fondatrice du Saint Ordre de la Visitation Sainte Marie, par de fréquentes communications de paroles & par écrit, qu'il a plu à Dieu que j'aie eu avec elle, tant au premier voyage qu'elle fit en cette Ville, il y a environ vingt ans, qu'ès autres qu'elle y a faits depuis, en tous lesquels elle m'a honoré de la confiance de me communiquer son intérieur; qu'il m'a toujours paru qu'elle étoit accomplie de toutes sortes de

vertus, & particulierement qu'elle étoit pleine de foi, quoiqu'elle ait été toute ſa vie tentée de penſées contraires; qu'elle avoit une confiance en Dieu non ſemblable, & un amour ſouverain de ſa divine bonté; qu'elle avoit l'eſprit juſte, prudent, tempéré, & fort en un degré très-éminent; que l'humilité, la mortification, l'obéiſſance, le zele de la ſanctification de ſon ſaint Ordre & du ſalut des ames du pauvre peuple étoient en elle à un ſouverain degré. Bref, que je n'ai jamais remarqué en elle aucune imperfection, ains un exercice continuel de toutes ſortes de vertus; & quoiqu'elle ait joui en apparence de la paix & de la tranquillité d'eſprit dont jouiſſent les ames qui ſont parvenues à un ſi haut degré de vertu, elle a néanmoins ſouffert des peines intérieures ſi grandes, qu'elle m'a dit & écrit maintes fois qu'elle avoit l'eſprit ſi plein de toutes ſortes de tentations & d'abominations, que ſon exercice continuel étoit de ſe détourner du regard de ſon intérieur, ne pouvant ſe ſupporter elle-même en la vue de ſon ame ſi pleine d'horreur, qu'elle lui ſembloit l'image de l'enfer; & quoiqu'el-

le ſouffrît de la ſorte, elle n'a jamais perdu la ſérénité de ſon viſage, ni ne s'eſt relâchée de la fidélité que Dieu demandoit d'elle dans l'exercice des vertus chrétiennes & religieuſes, ni dans la ſollicitude prodigieuſe qu'elle avoit de ſon Ordre, & que de là vient, je crois, qu'elle étoit une des plus ſaintes ames qui j'aie jamais connu ſur la terre, & qu'elle eſt maintenant bienheureuſe au Ciel, & que je ne fais pas de doute que Dieu ne manifeſte un jour ſa ſainteté, comme j'apprends qu'il fait déjà en pluſieurs endroits de ce Royaume, & en pluſieurs manieres, dont en voici une qui eſt arrivée à une perſonne digne de foi, laquelle j'aſſure qu'elle aimeroit mieux mourir que de mentir.

Cette perſonne m'a dit, qu'ayant eu nouvelle de l'extrêmité de la maladie de notre défunte, elle ſe mit à genoux pour prier Dieu pour elle, & que la premiere penſée qui lui vint en l'eſprit, fut de faire un acte de contrition des péchés qu'elle a commis & commet ordinairement, & qu'immédiatement après il lui parut un petit globe comme de feu qui s'élevoit de terre, & s'alla joindre en

la ſupérieure région de l'air à un autre globe plus grand & plus lumineux, & que les deux réduits en un, s'éleverent plus haut, entrerent & ſe répandirent dans un autre globe infiniment plus grand & plus lumineux que les autres, & qu'il lui fut dit intérieurement que ce premier globe étoit l'ame de notre digne Mere ; le ſecond, celle de notre bienheureux Pere, & l'autre l'Eſſence divine ; que l'ame de notre digne Mere étoit réunie à celle de notre bienheureux Pere, & les deux à Dieu leur ſouverain principe.

Je dis de plus, que célébrant la Sainte Meſſe pour notre digne Mere, incontinent après qu'il eut appris la nouvelle de ſon heureux trépas, & étant au ſecond *Memento*, où l'on prie pour les morts, il penſa qu'il faiſoit bien de prier pour elle, que peut-être elle étoit dans le Purgatoire, à cauſe de certaines paroles qu'elle avoit dites il y avoit quelque-temps, qui ſembloient tenir du péché véniel, & qu'en même-temps il revit la même viſion, les mêmes globes & leur union, & qu'il lui reſta un ſentiment intérieur que cette ame étoit

bienheureuſe, qu'elle n'avoit point beſoin de priere, ce qui eſt demeuré ſi bien imprimé dans l'eſprit de cet homme, qu'il la voit en cet état lorſqu'il penſe à elle.

Ce qui peut faire douter de cette viſion, eſt que cette perſonne a une ſi grande eſtime de la ſainteté de cette ame bienheureuſe, qu'il ne lit jamais ſes Réponſes ſans pleurer, dans l'opinion qu'il a que c'eſt Dieu qui a inſpiré ce qu'elles contiennent à cette ame bienheureuſe, & que cette viſion eſt par conſéquent un effet de ſon imagination; mais ce qui fait penſer que c'eſt une vraie viſion, c'eſt qu'il n'eſt point ſujet à en avoir, & n'a jamais eu que celle-ci. En foi de quoi, j'ai ſigné la préſente de ma main, & ſcellé de notre ſceau.

Lettre du même Saint, qui prouve que c'eſt vraiment lui qui a eu cette viſion.

Mouſieur, vous ne doutez pas que je n'aie ſenti une bien ſenſible douleur de la mort de notre digne Mere. Il plut à Dieu néanmoins de me conſoler là dedans, à la vue de ſa réunion à notre

bienheureux Pere, & de tous deux à Dieu, dès que j'en eus la nouvelle, enſuite d'un acte de contrition que je fis à l'inſtant après avoir lu la Lettre, par laquelle on me donnoit avis de l'extrêmité de ſa maladie ; & la même choſe ma été montrée, s'il me ſemble, à la premiere Meſſe que je célébrai pour elle après la nouvelle de ſa mort. Ceci ſoit dit ſeulement au bon Monſieur Codroing (*Supérieur des Prêtres de la Miſſion d'Annecy, à qui il écrit de Paris le dernier du mois & de l'an* 1641,) & à nos Meſſieurs, que j'embraſſe tous en eſprit, avec la plus grande affection & humilité qu'il m'eſt poſſible.

Vincent de Paul, indigne Prêtre de la Miſſion.

LITANIÆ
SANCTÆ
JOANNÆ-FRANCISCÆ
DE CHANTAL.

KYRIE eleiſon.
Chriſte eleiſon.
Kyrie eleiſon.
Chriſte audi nos.
Chriſte exaudi nos.
Pater de Cœlis Deus, miſerere nobis.
Fili, Redemptor mundi Deus, miſerere.
Spiritus Sancte Deus, miſerere nobis.
Sancta Trinitas unus Deus, miſerere.
Sancta Maria, ora pro nobis.
Sancta Joanna-Franciſca in mundo vivens, mundo mortua, ora pro nobis.
Sancta Joanna-Franciſca inter mundanas varietates ſemper ſtabilis, ora.
Sancta Joanna-Franciſca inter mulieres fortes fortiſſima, ora pro nobis.
Sancta Joanna-Franciſca mortali or-

bata viro, Cœleſti ſponſo unita, ora
Sancta Joanna-Franciſca inter honores humilis, inter opes egena, ora pro
Sancta Joanna-Franciſca in ærumnis patiens, in laboribus indefeſſa, ora pro.
Sancta Joanna-Franciſca omnia deſpiciens, ut Chriſtum lucrifaceres, ora.
Sancta Joanna-Franciſca Beati Franciſci Saleſii gaudium & corona, ora.
Sancta Joanna-Franciſca Sponſarum Chriſti dux & norma, ora pro nobis.
Sancta Joanna-Franciſca interioris vitæ exemplar perfectum, ora pro nob.
Sancta Joanna-Franciſca ſcientiæ myſticæ Magiſtra doctiſſima, ora pro nobis.
Sancta Joanna-Franciſca divinæ gloriæ zelatrix ardentiſſima, ora pro nobis.
Sancta Joanna-Franciſca Virginis Deiparæ cultrix ſtudioſiſſima, ora pro.
Sancta Joanna-Franciſca in fide fortiſſima, ora pro nobis.
Sancta Joanna-Franciſca in ſpe firmiſſima, ora pro nobis.
Sancta Joanna-Franciſca in charitate radicata & fondata, ora pro nobis.
Sancta Joanna-Franciſca Pauperum Mater beneficentiſſima, ora pro nobis.
Sancta Joanna-Franciſca Mœrentium

consolatrix assidua, ora pro nobis.
Sancta Joanna-Francisca morborum sanatrix potentissima, ora pro nobis.
Sancta Joanna-Francisca divini amoris Martyr incruenta, ora pro nobis.
Sancta Joanna-Francisca terris erepta plena dierum & meritis, ora pro nob.
Agnus Dei, qui tollis peccata mudi, parce nobis Domine.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos Domine.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.

℣. Ora pro nobis Sancta Joanna-Francisca.

℟. Ut digni efficiamur promissinibus Christi.

OREMUS.

CLEMENTISSIME Deus, qui Beatæ Joannæ-Franciscæ glorioſa merita per arduum ſemper perfectius exequendi votum mirâ dignatione diſpoſuiſti, concede ut ejus meritis & imitatione ad æterna gaudia conſequenda, quotidiano virtutum incremento per gratiæ tuæ dona præparari mereamur. Per Dominum noſtrum, &c.

LITANIES
DE SAINTE
JEANNE - FRANÇOISE
DE CHANTAL.

SSeigneur, ayez pitié de nous.
Jéſus-Chriſt, ayez pitié de nous.
Seigneur, ayez pitié nous.
Jéſus - Chriſt, écoutez-nous.
Jéſus - Chriſt, exaucez-nous.
Pere céleſte, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Fils, Rédempteur du monde, ayez pitié de nous.
Eſprit Saint, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Trinité Sainte, qui êtes un ſeul Dieu, ayez pitié de nous.
Sainte Marie, priez pour nous.
Sainte Jeanne-Françoiſe, morte au monde, quoique vivant dans le monde, priez.
Sainte Jeanne-Françoiſe, toujours ébranlable

branlable parmi les viciſſitudes du monde, priez pour nous.
Sainte Jeanne-Françoiſe, digne du nom de Très-Forte parmi les Femmes fortes, priez pour nous.
Sainte Jeanne-Françoiſe, unie à l'Epoux céleſte, après avoir perdu un époux mortel, priez pour nous.
Sainte Jeanne-Françoiſe, humble dans les honneurs, pauvre au milieu des richeſſes, priez pour nous.
Sainte Jeanne-Françoiſe, patiente dans les peines, infatigable dans les travaux, priez pour nous.
Sainte Jeanne-Françoiſe, qui méprisâtes tout pour gagner Jéſus-Chriſt, priez pour nous.
Sainte Jeanne-Françoiſe, la joie & la couronne de Saint François de Sales, priez pour nous.
Sainte Jeanne-Françoiſe, digne Chef & parfait Modele des Epouſes de Jéſus-Chriſt, priez pour nous.
Sainte Jeanne-Françoiſe, Exemplaire accompli de la vie intérieure, priez.
Sainte Jeanne-Françoiſe, qui poſſédiez en un haut degré la ſcience miſtique, priez pour nous.

Sainte Jeanne - Françoiſe, brûlante de zele pour la gloire de Dieu, priez.
Sainte Jeanne - Françoiſe, très - dévote à la Ste. Vierge Mere de Dieu, priez.
Sainte Jeanne - Françoiſe, très - forte dans la Foi, priez pour nous.
Sainte Jeanne - Françoiſe, très - ferme dans l'Eſpérance, priez pour nous.
Sainte Jeanne-Françoiſe, enracinée & fondée dans la Charité, priez.
Sainte Jeanne - Françoiſe, Mere très-bienfaiſante des Pauvres, priez.
Sainte Jeanne - Françoiſe, Conſolatrice conſtante des Affligés, priez.
Sainte Jeanne - Françoiſe, favoriſée de Dieu du don de guérir les Maladies, priez pour nous.
Sainte Jeanne-Françoiſe, Martyre du divin amour ſans effuſion de ſang, priez.
Sainte Jeanne-Françoiſe, ravie à la terre, pleine de jours & de mérites, priez.
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez - nous, Seigneur.
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous, Seigneur.
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du mondé, ayez pitié de nous, Seigneur.

℣. Priez pour nous Sainte Jeanne-Françoiſe.

℟. Afin que nous devenions dignes des promeſſes de Jéſus-Chriſt.

ORAISON

DIeu plein de clémence, qui par une ſinguliere faveur, avez diſpoſé le cœur de la bienheureuſe Jeanne-Françoiſe à faire l'héroïque Vœu de pratiquer toujours le plus parfait; faites par votre grace, qu'en vue de ſes mérites, & en imitant ſa vie, nous parvenions aux joies éternelles en croiſſant tous les jours en vertu. Par Notre-Seigneur Jéſus-Chriſt, &c.

DECRET DU PAPE CLEMENT XIII.

Pour la Canoniſation de la Bienheureuſe Jeanne-Françoiſe Frémiot de Chantal, Fondatrice de l'Ordre des Religieuſes, dites de la Viſitation de Sainte Marie.

CLÉMENT EVÊQUE,

SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU.

Pour la Mémoire éternelle de la Choſe.

AINSI qu'on vit autrefois, par un deſſein admirable de la Providence divine, la force & la ſplendeur, qui ſont l'ornement de l'Egliſe Militante, éclater dans les Judith, dans les Débora, dans la Mere des ſept Machabées, & dans toutes celles qui, à leur exemple, montrerent un courage vraiment mâle dans un ſexe foible & fragile; de même

encore depuis l'avenement du Sauveur Jéſus-Chriſt, les voit-on briller ces éminentes qualités, non-ſeulement dans ces Héroïnes de la foi, qui ont mérité d'être immolées pour la Religion Chrétienne, par le fer des tyrans & des bourreaux, mais auſſi dans ces illuſtres Femmes qui ſe ſont volontairement ſacrifiées à Dieu comme des hoſties vivantes en odeur de ſuavité, par un parfait renoncement à elles-mêmes, & à toutes choſes créées. Par ce moyen, & tout à la fois, la grace du Tout-Puiſſant ſe ſignale & triomphe par les inſtrumens les plus foibles & les moins éclatans dans le monde; & la vérité, la ſainteté de l'Egliſe Catholique, dans laquelle ſeule on peut eſpérer le ſalut, acquierent par des preuves frappantes, une évidence toujours plus vive. Or entre toutes les Femmes fortes & illuſtres, la bienheureuſe Jeanne-Françoiſe Frémiot de Chantal, mérite un des premiers rangs, & ſes actions héroïques le prouvent. En effet, cette Femme généreuſe, oubliant en quelque ſorte la tendreſſe maternelle pour ſe donner toute entiere à Jéſus-Chriſt, dont elle avoit gravé l'adorable

Nom ſur ſa poitrine avec un fer brûlant, n'héſita point de franchir la barriere qui s'oppoſoit à la rapidité de ſa courſe vers l'Epoux céleſte qu'elle avoit choiſi, en foulant aux pieds le corps d'un fils le plus tendrement aimé, qui s'étoit étendu ſur le ſeuil de la porte ; & ſe lia enſuite par un vœu auſſi ſublime qu'il eſt difficile à remplir, de faire toujours ce qu'elle croiroit être le plus parfait. Ces traits, & beaucoup d'autres ſemblables que nous allons tracer dans un léger eſquiſſe de ſa vie, chacun pourra les reconnoître, & en les reconnoiſſant rendre gloire à Dieu, & s'exciter à l'imitation d'une ſi haute vertu. Ainſi Dieu, par une bénédiction ſpéciale, ayant doué ſa bienheureuſe Servante des vertus les plus héroïques pendant ſa vie, & l'ayant glorifiée par des miracles après ſa mort, afin que toutes celles qui ſe ſont conſacrées, ou qui ſont dans le deſſein de ſe conſacrer à lui, euſſent un nouveau modele à imiter : Nous, en conſéquence, après l'examen le plus exact & le plus ſévere de ces vertus & de ces miracles, comme il eſt de coutume, de l'avis de nos vénérables Freres

les Cardinaux de la Sainte Egliſe Romaine, des Patriarches, & d'un grand nombre d'Archevêques & d'Evêques, ſtatuons & décidons que cette bienheureuſe Jeanne - Françoiſe, eſt digne du culte public de tout l'Univers Chrétien, & qu'elle doit être miſe au nombre des Saints.

Jeanne-Françoiſe Frémiot de Chantal nâquit à Dijon en Bourgone, de parens très-illuſtres. Douée dès ſa naiſſance d'un naturel heureux & porté à la vertu, elle tira le fruit le plus abondant de la pieuſe & ſainte éducation qu'elle reçut; elle montra même dès ſes plus tendres années un zele ſi enflammé pour la Religion Catholique, que n'étant encore âgée que de cinq ans, elle reprit avec autant de ſageſſe que de force, & couvrit de confuſion un hérétique qui railloit de la préſence réelle du Corps de Jéſus - Chriſt dans l'Euchariſtie.

Attaquée quelques années après par les artifices & la ſéduction d'une femme intrigante & corrompue, qu'elle avoit auprès de ſa perſonne, elle conſerva ſon innocence dans toute ſa pureté par le ſecours ſpécial de la Sainte

Vierge, qu'elle avoit priſe pour ſa mere après la mort de la ſienne; par la même protection elle échappa enſuite à un péril peut-être encore plus grand. Elle étoit ſur le point d'épouſer un Gentilhomme très-riche, lorſque conſultant Dieu par l'entremiſe de ſa très-Sainte Mere, une lumiere divine lui fit connoître que cet époux qu'on lui deſtinoit, étoit infecté de l'héréſie de Calvin, quoiqu'il le diſſimulât : ce danger qu'elle avoit couru, fit tant d'impreſſion ſur elle, qu'elle n'y pouvoit penſer ſans frémir d'horreur. Rendue à ſon pere par ſa ſœur, chez laquelle elle avoit demeuré quelque-temps; elle ſe conduiſit à ſon égard avec un reſpect, une docilité, une douceur, & une déférence ſans égales. Rien en elle qui reſſentît le faſte, le luxe, ou la légereté d'eſprit. Une rare piété envers Dieu & la Sainte Vierge, le plus grand goût pour la priere, la plus tendre compaſſion pour les pauvres furent ſes vertus ſpéciales. Son attrait la portoit au célibat, elle préféra à ſon deſir la volonté de ſon pere, qui la maria au Baron de Chantal, homme très-diſtingué dans le monde. Les ver-

tus qu'elle avoit apportées à ce nouvel état devinrent encore plus éclatantes, & utiles aux autres. Sa vie toujours active ſe paſſoit à gouverner ſa famille avec clémence, à attirer ſon époux à l'imitation de ſa piété, à viſiter les malades, à ſecourir les pauvres, à ſoulager ſes vaſſaux, à s'occuper de Dieu & de ſon ſalut. Par ſes ſoins régna dans ſa maiſon la paix la plus profonde, & la plus heureuſe tranquillité.

Il ſurvint des adverſités, ſa vertu n'en reçut que plus d'éclat. Son époux, qui lui étoit infiniment cher, fut bleſſé à la chaſſe, & mourut peu de temps après de ſa bleſſure ; elle reſſentit la douleur la plus vive de ce triſte évenement, mais y découvrant le deſſein de Dieu, qui vouloit ſe l'attacher toute entîere, elle ſe ſoumit à ſa ſainte volonté ; & par un vœu de chaſteté perpétuelle qu'elle fit devant un Autel de la Sainte Vierge, elle s'engagea à lui comme au plus parfait des époux. Elle couronna le pardon qu'elle avoit accordé de bon cœur à celui qui, ſans le vouloir, avoit donné le coup mortel à ſon mari, par un trait de bienveillance particuliere, en nom-

mant ſon fils ſur les Fonts ſacrés du Baptême. Exemple admirable d'une perfection héroïque, au jugement du plus équitable appréciateur des vertus, Saint François de Sales.

Quelque ſainte que fût ſa vie, elle en méditoit une encore plus parfaite. Pour remplir ce deſſein, elle ſe décharge au moins en partie du fardeau de ſes affaires domeſtiques, elle emploie à la décoration des Temples & au ſoulagement des pauvres tout ce qui avoit ſervi à ſa parure. Elle réduit ſon corps en ſervitude par les jeûnes, les cilices, les veilles. Elle diſtribue tout ſon temps entre les devoirs de la Religion & ceux de la Charité. Les occaſions de pratiquer l'humilité & la patience ne lui manquerent pas, & elle ne manqua pas à ces occaſions. Il ſeroit difficile de dire combien elle eut à ſouffrir de mauvais traitemens de la part d'une ſervante. On ne ſçauroit croire juſqu'à quel degré ſe porterent l'inſolence de l'une & la douceur de l'autre. Dans ces entrefaites, ſon pere lui propoſe un nouveau mariage, elle le refuſe avec fermeté; & pour reſſerrer davantage les liens qui l'attachent

à ſon Dieu, elle a recours au plus admirable & au plus rigoureux des moyens, elle grave ſur ſa poitrine avec un fer chaud le Nom adorable de Jéſus. Tandis que ſon courage la fait avancer ainſi dans le chemin de la perfection évangélique, Dieu accorde enfin à la perſévérance de ſes prieres le très-ſage & très-ſaint Directeur de ſa conſcience, Saint François de Sales. Dès qu'elle l'eut apperçu, ils ſe reconnurent mutuellement, quoiqu'ils ne ſe fuſſent jamais vus auparavant. Avec le conſentement d'un ſi grand maître, elle fit le vœu ſi difficile dans l'exécution, de pratiquer toujours ce qui lui paroîtroit le plus parfait & le plus agréable à Dieu.

Il ne lui falloit pas moins de grandeur d'ame pour exécuter les vues de ſon ſaint Guide ſur le nouvel Ordre qu'il vouloit établir par ſon moyen. Que d'obſtacles n'eut-elle pas à vaincre ? Entre tous, le plus grand fut peut-être celui qu'elle rencontra lorſqu'au moment de partir pour Annecy où Dieu l'appelloit, ſon fils pour s'oppoſer à ce qu'elle ſortît de la maiſon, s'étendit ſur le ſeuil de la porte. Cette Femme

forte, ſe rappelant ſans doute alors cette parole de Saint Jérôme, pour aller à Dieu, foule aux pieds ton propre pere, paſſa ſur le corps du fils le plus chéri. Un amour ſi enflammé pour Dieu étoit capable d'opérer les plus grandes merveilles. Auſſi bien-tôt, ſous la conduite de François de Sales, comme ſous la conduite d'un habile Architecte, la Sainte jeta-t-elle les premiers fondemens de l'Ordre de la Viſitation, & par d'immenſes travaux, parvint-elle, malgré les ruſes du Démon & la perverſité des hommes, à l'étendre en tant de différens endroits, qu'il y eût juſqu'à quatre-vingts-quatre Monaſteres fondés par ſes ſoins & par ſon zele. L'eſprit de cet Inſtitut n'a rien de difficile ni d'auſtere à l'extérieur, mais il retranche tout ſans exception à la volonté & aux inclinations naturelles. Il ordonne avec autant de douceur que de force l'entier renoncement à ſoi-même ; & par cet admirable moyen, avec le ſecours de Dieu, qui lui donne l'accroiſſement, il conduit à la plus haute perfection ; ainſi que nous le voyons juſqu'à ce jour avec la joie la plus parfaite. Outre ſes tra-

vaux,

vaux, la bienheureuſe Mere viſite par ordre des Evêques d'autres Maiſons qui n'étoient pas de ſon Ordre,& y remit la regle en vigueur. Par-tout où elle ne pouvoit ni ſe tranſporter, ni ſe faire entendre de vive voix, elle inſtruiſoit ſurtout les Vierges ſacrées, par des lettres dont il nous reſte encore un grand nombre. La mort lui enleva enſuite ſes propres parens, entre autres ſon fils bien-aimé, & Saint François de Sales lui-même, dont les avis & la volonté faiſoient ſon unique regle; mais ces coups redoublés ne l'empêcherent pas de ſe livrer avec autant de courage qu'auparavant aux entrepriſes les plus difficiles, & à s'appliquer à les faire réuſſir; & c'eſt ce qui lui acquit une réputation de ſageſſe & de ſainteté ſi univerſelle, que les perſonnages les plus diſtingués dans tous les Ordres, & même dans l'Ordre Epiſcopal, venoient la conſulter; que les Rois ſe recommandoient à ſes prieres, & que Saint Vincent de Paul lui-même lui donna les regles de ſon Inſtitut à examiner & à corriger.

Une vertu ſi éminente, qui, quoique démontrée au-dehors par d'éclatan-

tes actions, annonçoit encore quelque choſe de plus grand dans l'intérieur, (ainſi que l'admiroit François de Sales, cet homme ſi habile à diſcerner), s'éleva par degrés à une telle perfection, qu'elle devint mûre pour le Ciel. Déjà l'évenement le vérifie : la Servante de Dieu, en revenant de Paris où l'avoit appelée Anne d'Autrice & l'Evêque de Geneve, tomba malade à Moulin ; ſentant approcher ſon heure derniere, elle y reçoit les Sacremens de l'Egliſe avec la plus rare piété. Elle écrit à tout ſon Ordre une lettre pleine de ſageſſe & de charité. Enfin, après avoir ſouhaité les bénédictions du Ciel à toutes les Religieuſes de la Viſitation, préſentes, abſentes, & futures, au milieu des actes les plus fervens de foi, d'eſpérance, & de charité, elle vole vers ſon divin Epoux le jour des Ides de Décembre de l'an 1641. La gloire dont Dieu couronna Jeanne-Françoiſe, fut révélée à Saint Vincent de Paul. Il vit un globe de lumiere ſe joindre à un globe plus lumineux encore, & tous les deux ſe réunir & s'abîmer dans un troiſieme globe infiniment plus éclatant.

L'Homme de Dieu éclairé d'une lumiere ſurnaturelle, comprit que le premier globe déſignoit Jeanne-Françoiſe, le ſecond, Saint François de Sales, & le troiſieme Dieu lui-même, qui habite une lumiere inacceſſible.

Quoique la haute réputation de ſainteté de Jeanne-Françoiſe ſe fût répandue preſqu'univerſellement, cependant la fauſſe opinion où l'on étoit qu'il n'étoit pas permis d'informer à ſon ſujet avant cinquante ans après ſa mort, fut cauſe qu'on laiſſa écouler le temps le plus favorable pour cet objet. Enfin, en l'année 1715, on commença à traiter de ſa Béatification. Alors donc, après l'examen des Evêques & celui du Saint Siege, après l'exhibition & l'approbation des actes de l'un & de l'autre, on agita dans la Congrégation des Rits ſacrés les queſtions ordinaires; il fut clairement prouvé par le témoignage des plus illuſtres Ecrivains, contemporains de la Servante de Dieu, & en particulier par ceux de Saint François de Sales & de Saint Vincent de Paul, que les vertus de Jeanne-Françoiſe avoient été héroïques; mais comme après un ſi long eſ-

pace de temps depuis ſa mort, il ne ſe trouvoit plus de témoin oculaire, notre prédéceſſeur Benoît XIV, d'heureuſe mémoire, ordonna ſagement, que pour ſuppléer à ce défaut, & afin de terminer cette affaire, outre les deux miracles requis, on s'étaya encore de deux autres opérés par l'interceſſion de la Servante de Dieu après ſa mort.

Les quatre miracles, qui préférablement aux autres, ont été trouvés dignes d'approbation, ſont, 1°. Celui qui a éclaté dans la perſonne de Gabrielle-Angélique Morel, du Monaſtere de la Viſitation d'Avallon, Dioceſe d'Autun, qui s'étant recommandée à la Servante de Dieu, obtint que ſa jambe droite plus courte que l'autre d'une demi palme, & preſque deſtituée de chaleur & de vie, fût rétablie dans une parfaite égalité avec la gauche.

Le ſecond miracle eſt la guériſon ſurnaturelle d'Eliſabeth Dronier de la Perouſe, Profeſſe du Monaſtere du même Ordre, dans la Ville de Saint Amour, Dioceſe de Lyon. Une longue maladie l'avoit conduite aux portes de la mort, elle étoit abandonnée des Méde-

cins, & depuis trois mois ſans aucun mouvement dans ſon lit : mais ayant eu recours à la bienheureuſe Janne-Françoiſe, tout-à-coup elle recouvra une pleine ſanté, elle ſe leva ſans ſecours, & ſe trouva en état de remplir tous ſes exercices.

Le troiſieme miracle s'eſt opéré en faveur d'une jeune Romaine, nommée Claire du Rubeis ; une pthiſie contractée depuis long-temps, l'avoit réduite à l'extrêmité ; elle avoit reçu les derniers Sacremens, elle étoit non-ſeulement aux portes du tombeau, mais ſouvent on la regardoit comme morte ; cependant ayant entrepris une neuvaine à la bienheureuſe Jeanne-Françoiſe pour obtenir ſon ſecours, depuis le troiſieme ou quatrieme jour juſqu'au neuvieme, elle fut radicalement guérie ; la ſanté, la couleur, l'appetit, & les forces lui revinrent, & à la vue de tout le monde, elle ſortit de ſa maiſon, & parut en public.

La quatrieme guériſon miraculeuſe, eſt celle d'Eugénie Trochon, Profeſſe de l'Ordre de la Viſitation, dans la Ville de Saumur, Dioceſe d'Angers. Depuis

la quinzieme année de son âge, pendant l'espace de huit ans cette fille étoit presque suffoquée par un asthme violent; il lui survint en outre une paralisie qui la rendit percluse d'un bras & d'une jambe. Après avoir passé environ quarante jours dans la plus cruelle douleur, sans le secours d'aucun Médecin, implorant seulement celui de la bienheureuse Jeanne-Françoise par une neuvaine; à la fin du dernier jour & en un instant, ses membres paralisés ayant repris leur mouvement, elle se leve en parfaite santé pleine de vigueur & de force, & reprend sans la plus légere foiblesse ses emplois & ses fonctions.

A ces miracles, notre prédécesseur Benoît XIV a cru devoir en ajouter un cinquieme, qui quoique revêtu de l'autorité de l'Evêque d'Orléans, n'étant pas muni de celle du Saint Siege, ne pouvoit être mis au nombre des miracles approuvés. Ce Pontife, pour le rendre authentique, l'a ratifié & confirmé. Cette guérison miraculeuse est celle de Susanne Bienfait, Professe de l'Ordre de la Visitation. Un squirre monstrueux lui causoit les plus vives douleurs

d'entrailles, de plus une paraliſie cruelle privoit de tout mouvement, & preſque de ſentiment ſes jambes, dont l'une (la droite) étoit entierement deſſechée. Dans cet état elle ceſſe d'employer tous les remedes & ſecours humains ; elle fait une neuvaine à la bienheureuſe, & à la fin du neuvieme jour, en un ſeul moment, le mouvement & le ſentiment ſont rendus à ſes jambes ; celle qui étoit deſſechée revint dans ſon état naturel. Enfin la malade pleine de force & de vie, ſe trouve en état de s'acquitter & remplit en effet les mêmes fonctions qu'exercent les autres Religieuſes qui jouiſſent d'une ſanté parfaite.

Les vertus & les miracles de la Servante de Dieu ayant été ainſi confirmés par l'autorité du S. Siege, & ne reſtant plus de doute qui empêchât de procéder à la Béatification de Jeanne-Françoiſe, le même Benoît XIV, notre prédéceſſeur, par ſes lettres en forme de Bref du 13 Novembre 1751, la déclara en effet Bienheureuſe, & lui en décerna le culte par l'Office & la Meſſe qu'il permit de célébrer tous les ans en ſon honneur dans quelques lieux, le 21 du mois

d'Août, jour anniverſaire de ſon couronnement.

De nouveaux miracles ont ſuivi la Béatification de Jeanne-Françoiſe, & nous ont fait clairement connoître que Dieu veut qu'on lui défere de plus grands honneurs ; pour cet effet, ayant fait examiner & diſcuter ces miracles, ayant fait conſtater la validité des Procès-verbaux qui en ont été dreſſés dans la Congrégation de nos vénérables Freres les Cardinaux de la Sainte Egliſe Romaine, qui préſident les Rits, & dans la Congrégation générale tenue en notre préſence le 28 Janvier de l'année derniere; les deux que nous allons rapporter ont, entre un nombre d'autres, paru particulierement dignes d'approbation, ainſi qu'on le voit par notre Décret du neuf Mars ſuivant.

Le premier de ces miracles eſt celui-ci. Marie Droz, Religieuſe du Monaſtere de Pontarlier, de l'Ordre de Saint Bernard, Dioceſe de Beſançon, étant tombée en phthiſie, avoit inutilement employé tous les remedes poſſibles pendant trois ans, ſes poulmons étoient gâtés, ſa maladie étoit venue à ſon dernier période, tous les ſimptomes annon-

ſoient une mort prochaine, & les Médecins ne lui laiſſoient aucune lueur d'eſpérance ; mais la bienheureuſe Jeanne-Françoiſe opéra ce que n'avoient pu les remedes humains, invoquée avec la plus grande confiance par la Religieuſe, qui, quoique à la derniere extrêmité, lui fit une neuvaine, elle lui rendit en un inſtant la ſanté, & la lui rendit ſi parfaitement, qu'il ne lui reſta aucune ſuite d'une maladie ſi déſeſpérée.

L'autre guériſon ſurnaturelle, eſt celle d'une pauvre fille nommée Floride, ou ſelon les François, Fleuries-Coing ; étant malade à l'Hôtel-Dieu de Lyon, un Chirurgien inepte lui ouvrit la veine du bras droit ; & pour en faire ſortir le ſang, qui ne couloit pas, il enfonça avant dans la piquure une aiguille de fer ; ſon bras s'enfla & devint ſi roide, qu'on ne pouvoit plus le plier, ce qui fit conjecturer qu'un nerf quelconque, ou le tendon du biceps avoit été attaqué ou lacéré. Pour guérir cette partie malade, on la perça pluſieurs fois ; mais il arriva que la partie inférieure du bras ſe retira, & qu'elle s'attacha fortement à la partie ſupérieure ;

il arriva même que les doigts retirés auſſi vers le poignet, ſerroient tellement la paulme de la main, qu'on fut obligé de mettre entre deux quelque choſe qui empêchât que la paulme de la main ne fût déchirée par les ongles des doigts. Cette infortunée traîna ainſi ſa vie avec un bras mort ; car il étoit entierement privé de ſentiment, de mouvement, & de nourriture. Enfin étant partie pour Annecy, afin d'obtenir au tombeau de la bienheureuſe Jeanne-Françoiſe, ce dont elle n'avoit pu être favoriſée deux ans auparavant dans un pareil voyage ; après s'être confeſſée, & avoir communié, elle fit toucher au ſépulchre de la bienheureuſe cette partie inutile de ſon corps, & ſubitement ce bras mort recouvra le ſentiment, le mouvement, la carnation, la force, & l'embonpoint.

Ces miracles ayant été approuvés ſelon toutes les formes juridiques, on demanda dans la même Congrégation des Rits ſacrés le 23-Septembre de la même année, ſi on pouvoit procéder légitimément à la Canoniſation ſolemnelle de la bienheureuſe Jeanne-Françoiſe ; perſonne ne douta que toutes les formalités

préalables n'eussent été scrupuleusement observées suivant la pratique constante du Saint Siege & de nos prédécesseurs: Nous, cependant, afin de pouvoir implorer l'assistance divine, nous avons voulu différer encore de donner notre Décret. Mais enfin le 12 Octobre de l'année derniere, après avoir adressé à Dieu les plus instantes prieres, adoptant l'avis de la susdite Congrégation, nous avons porté le Décret de ladite Canonisation, pour être icelle faite avec les solemnités requises dans le temps qui sera désigné.

Ainsi, comme l'avoient fait prudemment par diverses lettres écrites à nos prédecesseurs, pour l'avancement de la Canonisation de la bienheureuse Jeanne-Françoise, Charles VI, de glorieuse mémoire, Roi & Empereur des Romains; Philippe V, Roi Catholique des Espagnes; Jacques III, Roi d'Angleterre; & autres Princes Chrétiens & Electeurs de l'Empire Romain, vivans alors; plusieurs Archevêques, Evêques, les Assemblées du Clergé de France, les Chefs de différens Ordres réguliers, les Chapitres des Eglises, les Magistrats des

Villes, & sur-tout Victor Amédée, aussi de glorieuse mémoire, Roi de Sardaigne; de même encore nos chers fils en Jésus-Christ. Louis, Roi de France très-Chrétien, & Charles Emmanuel, illustre Roi de Sardaigne, ne cessant de nous demander le même objet par des instances réitérées, nos cheres Filles, particulierement les Eleves de l'Ordre institué par la Bienheureuse même, nous sollicitant avec bien plus d'ardeur encore par d'humbles & de continuelles prieres.

A CES CAUSES, nous avons jugé avec nos vénérables Freres les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, dans le Consistoire sacré du 27 Avril dernier, qu'il falloit enfin mettre à exécution le Décret déjà porté; & tous étant du même avis que nous, nous avons appelé à cette affaire importante nos vénérables Freres les Archevêques & Evêques de presque toute l'Italie, & nous avons ordonné, afin qu'ils pussent juger sainement, que toute la suite de la Cause leur fût exposée par ordre avec toute les preuves des vertus & mirales de la bienheureuse Janne-Françoise; soit de vi-

ve

ve voix dans le Consistoire public du 9 Mai dernier, tenu pardevant nous, dans lequel notre cher fils Paul-François Arramore, Avocat de notre Cour Consistorial, a parlé dans la Cause de la Bienheureuse, soit par écrit, en faisant délivrer à chacun d'eux une relation détaillée de tous les faits, dressée avec exactitude d'après les actes authentiques de la Congrégation même. Ensuite nous avons convoqué pour le 10 du présent mois de Juillet, un autre Consistoire, auquel, outre le sacré College, nous avons appelé les Patriarches, Archevêques, Evêques qui se sont trouvés à la Cour Romaine, pour dire leurs avis au sujet de la canonisation demandée, en présence des Notaires du Saint Siege, dits Protonotaires, & les deux plus anciens Auditeurs des Causes de notre Palais; tous unanimément y ayant non-seulement souscrit par les raisons les plus fortes, mais l'ayant aussi sollicité eux-mêmes avec ardeur, nous en avons fait dresser un acte public, & de plus nous avons ordonné que leurs suffrages signés de chacun d'eux fussent recueillis & déposés au Greffe de la Sainte Eglise Romaine.

Cependant, avant que de nous déterminer à porter en dernier reſſort notre jugement ſur une affaire de cette importance, nous avons indiqué des jours de jeûne dans notre Ville, nous avons accordé des Indulgences à tous ceux qui uniroient leurs prieres aux nôtres, en leur marquant pour les ſtations les trois Egliſes Patriarchales; nous avons fait faire des prieres publiques à Dieu le pere des lumieres, afin qu'il voulût nous accorder le ſecours de ſa grace, & diriger nos démarches ſelon ſa voie.

Enfin, aujourdhui, jour de la Fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, anniverſaire de notre couronnement, nous étant tranſportés ſolemnellement avec les Cardinaux de la Sainte Egliſe Romaine, les Patriarches, Archevêques & Evêques, dans l'Egliſe du Vatican, précédé de tous les Ordres du Clergé Séculier & Régulier, & de tous les Officiers de la Cour Romaine, afin d'obtenir auprès du Médiateur entre Dieu & les hommes, Jéſus-Chriſt, dont nous ſommes le Vicaire ſur la terre, de nouveaux interceſſeurs qui nous aidaſſent à porter le peſant fardeau du Sou-

verain Pontificat ſous lequel nous gémiſſons. Notre cher fils Charles Rezzonico, Prêtre, Cardinal, du titre de Saint Clément, & Camérier de la Sainte Egliſe Romaine, Procureur établi à l'effet d'obtenir la canoniſation, nous ayant, avant que nous célébraſſions ſolemnellement le ſaint Sacrifice, repréſenté fortement les demandes, les prieres & les vœux des Princes Chrétiens, des Evêques, des Chapitres, des Magiſtrats, & de l'Ordre de la Viſitation, pour la canoniſation ſolemnelle de la bienheureuſe Jeanne-Françoiſe, ainſi que celles des bienheureux *Jean Cantius*, *Joſeph Cala Sanctius de la Mere de Dieu*, *Joſeph de Cupertin*, *Jérôme Emilien*, & *Seraphin Dumont Granarius d'Aſculum*, après avoir imploré auparavant l'interceſſion des Eſprits bienheureux, & de tous les Saints, après avoir invoqué l'Eſprit Saint par l'Hymne ſpéciale que l'Egliſe lui adreſſe en l'honneur de la Sainte & indiviſible Trinité, pour l'exaltation de la Foi Catholique & l'accroiſſement de la Religion Chrétienne, en vertu de l'autorité Apoſtolique, nous avons décerné & décidé

que la bienheureuſe Jeanne-Françoiſe Frémiot de Chantal, Fondatrice de l'Ordre de la Viſitation, comblée de toutes les vertus évangéliques & glorifiée par des miracles éclatans, eſt *Sainte*, ainſi que *Jean Cantius*, *Joſeph Cala Sanctius*, *Joſeph de Cupertin*, *Jérôme Emilien*, & *Séraphin Dumont Granarius d'Aſculum*, & qu'il faut l'inſcrire au catalogue de Saints : Avons ordonné que ſa mémoire, que nous avons révérée à la Ste. Meſſe qui a été célébrée enſuite par nous, ſera religieuſement honorée tous les ans par toute l'Egliſe le 21 du mois d'Août : Avons auſſi accordé par la miſécorde divine, une Indulgence plénière à tous les Fideles qui ſont venus à cette grande ſolemnité, & à tous ceux qui iront tous les ans au jour ſuſdit viſiter le corps vénérable *de Sainte Jeanne-Françoiſe*, une Indulgence de ſept ans, & d'autant de quarantaines, dans la forme accoutumée de l'Egliſe.

Voici donc par la ſouveraine Providence de Dieu, dans la ſeule Sainte Jeanne-Françoiſe, un modele parfait, non-ſeulemeut pour toutes les femmes, mais pour tous les états & toutes les

conditions des perſonnes du ſexe. Les Vierges, les Femmes mariées, les Veuves, & les Religieuſes trouveront en elle un motif d'admiration, & un objet d'imitation. Elle fut la gardienne la plus fidele de la virginité ; ſi elle conſentit au mariage, ce fut pour ſouſcrire à la volonté de ſon pere aux dépens de la ſienne qui s'y oppoſoit. Dans l'état du mariage, elle attira à la pratique de ſes vertus, non-ſeulement ſes enfans, mais même ſon époux. Veuve, elle embraſſa un genre de vie plus ſaint, & préluda ainſi à l'inſtitution de l'Ordre qu'elle devoit fonder. Lorſqu'elle eût obéi avec joie à l'ordre de Dieu qui l'appeloit à un état plus ſublime, elle montra & applanit à tant de Monaſteres qu'elle fonda, & qui devoient être fondés dans la ſuite, le chemin tout à la fois pénible & doux de la perfection évangélique, moins encore par les regles excellentes qu'elle donna, que par les actes héroïques & les monumens durables de toutes les vertus qu'elle montra.

Or, afin que ceci parvienne à la connoiſſance de l'Egliſe Univerſelle, &

que la mémoire en demeure à jamais pour la gloire de Dieu & l'exemple des fideles ; nous avons voulu le renfermer dans ces préſentes Lettres Apoſtoliques, ordonnant qu'aux copies d'icelles, même imprimées, ſignées de la main d'un Notaire, & munies du ſceau d'une perſonne conſtituée en dignité dans l'Egliſe, même foi ſoit ajoutée qu'aux préſentes, ſi elles étoient fournies ou montrées en original.

Que nul donc, quel qu'il ſoit, n'ait la témérité d'enfreindre ou de contrevenir à cet acte de notre déciſion, décret, inſcription, commandement, ſtatut, conceſſion, & volonté. Et ſi quelqu'un l'oſoit, qu'il ſçache qu'il encourra l'indignation du Dieu tout-puiſſant, & des bienheureux Apôtres S. Pierre & S. Paul.

Donné à Rome, à Saint Pierre, l'an de l'Incarnation de J. C. 1767, le 17 des Calendes d'Août, la dixieme année de notre Pontificat.

Clement, Evêque de l'Egliſe Catholique.

Et ont ſigné 33 Cardinaux.

C. Cardin. Prodataire. A Card. Nigronus.

Enregiſtré au Secretariat des Brefs.

MESSE
POUR LA FESTE
DE SAINTE
JEANNE-FRANÇOISE
FRE'MIOT DE CHANTAL,

Fondatrice de l'Ordre de la Visitation de Sainte Marie.

LE XXI. AOUST.

Introït. Cant. 8. 6.

SEs lampes sont des lampes de feu & de flammes; les grandes eaux n'ont pu éteindre la charité, & les fleuves n'auront point la force de l'étouffer. (*Au temps paschal.* Alleluya, alleluya.)

Ps. 86. Ses fondemens sont posés sur les saintes montagnes : le Seigneur aime les portes de Sion plus que toutes les tentes de Jacob. Gloire au Pere. Ses lamp.

Oraison.

O Dieu plein de douceur, qui par un trait admirable de votre bonté,

avez conduit la Bienheureuſe Jeanne-Françoiſe à l'éminent degré de ſainteté où elle eſt arrivée, en lui inſpirant le vœu difficile de faire toujours ce qu'elle connoitroit être le plus parfait : accordez-nous que, par ſes mérites & à ſon imitation, croiſſant continuellement en vertu, nous travaillions à être rendus dignes par votre grace, de participer un jour aux joies de l'éternité bienheureuſe : Par Notre-Seigneur, &c.

Epitre. Lecture du Livre de Judith. *Ch.* 15. *v.* 10.

ILs la bénirent tous d'une voix, en lui diſant : Vous êtes la gloire de Jéruſalem, vous êtes la joie d'Iſrael, vous êtes l'honneur de notre peuple ; car vous avez agi avec un courage mâle, & votre cœur s'eſt affermi, parce que vous avez aimé la chaſteté, & qu'après avoir perdu votre mari, vous n'avez point voulu en épouſer d'autre. C'eſt pour cela que la main du Seigneur vous a fortifiée, & que vous ſerez bénie éternellement. Tout le peuple répondit : Ainſi ſoit-il, ainſi ſoit-il.

Graduel. Vous avez aujourdhui choiſi le Seigneur, afin qu'il ſoit votre Dieu,

& que vous marchiez dans ſes voies. *Deut.* 26. 17. ℣. Le Seigneur ouvrira le Ciel, qui eſt ſon riche tréſor; & il bénira tous les travaux de vos mains. *C.* 28. 12.

Alleluya, allel. ℣. Le Seigneur vous a fait entendre ſa voix du haut du Ciel pour vous inſtruire. Allel. *Deut.* 4. 36.

[*Après la Septuagéſime, on dit le Trait ſuivant.*

Qu'ai-je à deſirer dans le Ciel, & que puis-je aimer ſur la terre, ſi ce n'eſt vous, ô mon Dieu ? Mon cœur & ma chair ne ſçauroient ſoutenir les trop vives impreſſions de votre amour, ô Dieu de mon cœur ! ô Dieu mon partage pour jamais ! Car je ſçai que ceux qui s'éloignent de vous périront : vous perdrez ces ingrates créatures qui vont offrir à de fauſſes divinités un cœur qui n'eſt fait que pour vous aimer; je fais donc conſiſter tout mon bonheur à m'attacher à Dieu, & à mettre en lui mon eſpérance. *Pſ.* 72. 25.]

Au Temps Paſchal.

Alleluya, Alleluya. ℣. O combien eſt belle la race chaſte, lorſqu'elle eſt jointe avec l'éclat de la vertu ! Sa mémoire eſt immortelle. *Sag.* 4. 1.

Alleluya, Alleluya. ℣. Tels sont les véritables enfans du Seigneur, qui le cherchent avec un cœur droit, & qui ne soupirent qu'après la vue du Dieu de Jacob. Alleluya. *Ps.* 23. 6.

EVANGILE.

Suite du St. Evangile selon St. Matthieu. *Chap.* 12. *v.* 46.

EN ce temps-là, lorsque Jesus parloit encore au Peuple, sa Mere & ses Freres étant arrivés, & se tenant au-dehors, demandoient à lui parler. Quelqu'un lui dit : Voilà votre Mere & vos Freres qui sont dehors, & qui vous demandent. Mais il répondit à celui qui lui dit cela : Qui est ma Mere, & qui sont mes Freres ? Et étendant sa main vers ses Disciples : Voici ma Mere, dit-il, & mes Freres. Car quiconque fait la volonté de mon Pere qui est dans les Cieux, celui-là est mon Frere, ma Sœur, & ma Mere.

Offertoire. Sont-ce des holocaustes & des victimes que le Seigneur demande ? Et ne demande-t-il pas plutôt que l'on obéisse à sa voix ? L'obéissance est meilleure que les victimes ; & il vaut mieux lui obéir que de lui offrir la graisse des

béliers. *Au Temps de Pâques*; Alleluya. *1. Rois*, 15. 22.

Secrette.

CHangez-nous, Seigneur, avec les dons qui vous ſont offerts; & par l'interceſſion de la Bienheureuſe Jeanne-Françoiſe, qui a établi un Ordre de Filles toutes occupées à vous ſervir, faites que dans une parfaite pureté de cœur nous vous ſoyons conſacrés comme autant de victimes agréables. Par Notre-Seigneur Jéſus-Chriſt.

Communion. Son ſouvenir ſera doux à la bouche de tous les hommes, comme le miel. *Au temps Paſchal*, Alleluya. *Eccli.* 49. 2.

Poſtcommunion.

FAites, ô Dieu de miſéricorde, que, nourris de vos dons ſacrés, & aidés par les prieres de la Bienheureuſe Jeanne-Françoiſe, nous méritions d'être renouvelés dans les progrès d'une vie toute céleſte. Par Notre-Seigneur Jéſus-Chriſt votre Fils, qui étant Dieu, vit & regne avec vous, &c.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, un Manuscrit intitulé : *Vie abrégée de Sainte Jeanne-Françoise de Chantal.* Ce détail intéressant de la Vie édifiante de cette Sainte Fondatrice, ne peut qu'inspirer ou fortifier les sentimens de religion & de piété dont elle a été le modele & l'Apôtre. A Paris, ce 11 Décembre 1767.

BOUILLEROT, Curé de Saint Gervais.

VA
G744017
ZIAG17